



# Journée de l'Auxerrois

## Devenir Parents, ça change quoi ?

Jeudi 10 mai 2012

à Auxerre

**On ne naît pas parents, on le devient !**

**C'est l'enfant qui fait devenir parent.**

**On devient parent en donnant la vie ou en adoptant un enfant : c'est un événement profond qui touche, à l'origine, au mystère, au désir, à l'inconscience, à la confiance ...**

**Les parents deviennent parents à travers un processus lent, évolutif, progressif, complexe et traversé de crises. Ce processus se vit différemment si on est un homme ou si on est une femme (notamment, celle-ci le vit et le ressent directement dans son corps).**

**Ce sont les enfants qui convoquent les parents en tant que parents.**

**Les parents sont invités, incités à agir et à être présents auprès de leurs enfants. La parentalité ne se réduit pas au fait d'avoir des enfants et de donner la vie. Elle se pose en terme de présence, de place, de rôle, de fonctions mais aussi en terme d'identité.**

**Elle suppose un attachement, un lien, une implication, un engagement des parents dans une fonction parentale d'amour, de soin, de protection et d'éducation.**





### **Intervention de Madame SELLENET, sociologue**

**L'évolution contemporaine de la parentalité**

**De la parentalité au parentalisme, l'émergence d'un nouveau paradigme**

**p. 2  
p.13**

### **Bibliographie de Mme SELLENET**

**p.21**

### **Intervention de DARCHIS, psychologue**

**Le devenir parent : crise affective et processus psychique**

**Biographie et bibliographie de Mme DARCHIS**

**p.22**

**p.34**

## Intervention de Madame Catherine SELLENET, sociologue.



### **L'évolution contemporaine de la parentalité**

Catherine Sellenet,  
Professeur d'université en sciences de l'éducation  
Chercheur au cren de Nantes

#### **abstract**

Les familles ont changé, nul ne peut le contester, mais encore faut-il mesurer l'ampleur de la métamorphose, tant au niveau institué, c'est-à-dire sous l'angle du droit, qu'au niveau pratique notamment dans le repérage des différentes formes de parentalité possibles. Dans ce contexte de mouvance, la place des uns et des autres a bougé : celle du père, de la mère, de l'enfant...mais aussi les attentes de la société, ses réactions lisibles en termes d'interventions. Où en sommes-nous ? La famille est-elle une affaire privée ou est-elle devenue une affaire publique. Jusqu'où doit-on intervenir sur son fonctionnement interne et comment le faire ?

La famille a changé, nul ne peut en douter mais l'analyse des changements génère deux discours contraires. Le premier discours est pessimiste, il voit en ces changements la disparition de la famille et avec elle l'émergence de désordres telles que délinquance des enfants, la naissance de l'enfant roi, la perte de l'autorité parentale....Le second discours est plus optimiste, parle de métamorphose et non de crise, évoque la démocratisation de la famille et un changement des rôles et des places de chacun qu'il convient de repenser. Pour ma part, je penche pour la seconde version, ce qui ne vous empêchera pas de vous faire votre propre idée. La communication que je vous propose sera la suivante :

- Un bilan des évolutions de la famille
- Qu'est-ce qu'être parent aujourd'hui ?
- Faut-il éduquer les parents ?

#### **1- Les transformations de la famille**

L'histoire de la famille est aujourd'hui présentée plus comme une dramaturgie que comme une comédie. Tout va mal, tout s'effrite, la famille perd ses marques, ses repères, la famille existe-t-elle encore, se demande-t-on ?

Et pourtant, nous pourrions démarrer cette réflexion comme un conte de fées, un conte de notre enfance avec cette formule heureuse, que tout le monde connaît et garde en mémoire : ils se rencontrèrent, ils s'aimèrent et eurent beaucoup d'enfants.

Dans Peau d'âne, la formule est encore plus précise et le conte nous dit que « cent ans plus tard les jeunes mariés s'aimaient encore et que, s'ils n'étaient morts, ils s'aimeraient toujours. » ; Les contes nous font rêver, ils embellissent la vie. Ils nous proposent une famille qui traverse les années, les aléas de la vie, sans se défaire. Dans les contes d'autrefois, le désamour n'existe pas, et l'on pourrait se prendre à rêver à cette famille mythique, qui résiste au temps, pour le meilleur et pour le pire. Nous pouvons nous demander si ce n'est pas à l'aune de cette imagerie que nous lisons aujourd'hui les métamorphoses de la famille.

### **- L'âge d'or de la famille traditionnelle**

Pour certains, il y a eu un âge d'or de la famille, un âge où la famille était certaine, solide, inaltérable. Les nostalgiques de cette époque heureuse mais révolue évoquent la famille traditionnelle des années 1930-1960 comme un modèle. Le père y était le chef incontesté, la femme s'occupait de la maison et de la progéniture, l'ordre régnait dans la cellule familiale comme dans la cité. Quelques chiffres des années 1950 donnent la mesure de cette apparente sérénité : En 1950, on ne compte qu'un divorce pour dix mariages, les naissances que l'on appelle alors « illégitimes » représentent 5 à 6 % des naissances. On appelle celles qui ont « fauté » hors mariage, les filles mères, et leur position n'est pas très simple.

Dans les années cinquante encore, on repeuple la France et on fait beaucoup d'enfants. En 1946, on enregistre 600 000 naissances annuelles, en 1948, 880 000, le baby-boom est enclenché nous offrant en 2005 le papy boom, car dans la réalité on vieillit, rien à voir avec les contes où le temps s'arrête en attendant le baiser du « prince charmant ». Les parents des années cinquante ont moins de 24 ans, ils sont jeunes, mal logés, mal nourris, mais n'ont rien à perdre, les années de guerre leur ont donné l'envie de donner la vie. L'âge nodal du mariage est de 21 ans pour les filles et de 23 ans pour les garçons. Trois enfants et plus est la norme idéale, les enfants sont élevés dans un groupe fraternel qui imprime sa marque à la fois de solidarité et de rivalité. Aujourd'hui, l'éducation par la fratrie est en voie de disparition.

C'est une belle image d'Épinal que nous venons de brosser, et pourtant elle masque bien des inégalités, dont les adeptes de cette époque parlent peu. Rappelons les brièvement :

- Pendant la guerre, les femmes ont appris à remplacer les hommes et à travailler. Au retour des hommes, toutes n'ont pas abandonné la sphère du travail et émergent alors les premières polémiques concernant l'éducation des enfants : crèche ou maman ? éducation collective ou éducation par la mère ? la maternelle ou la maison ?

Largement culpabilisées par les discours des psychologues, les femmes vont progressivement renoncer au travail extérieur et se consacrer aux enfants. Elles étaient 8 millions au travail en 1920, elles ne sont plus que 6 400 000 actives en 1962 soit 28 % de la population active féminine, le taux le plus bas jamais observé ; Les enfants du baby boom sont donc élevés par leurs mères, à elles d'aller voir les professeurs quand quelque chose ne va pas en classe, à elles de faire les démarches administratives, à elles de gérer le porte-monnaie pour que rien ne manque.

- En toile de fond et pour la première fois se pose la question de l'égalité des hommes et des femmes dans la famille, égalité de droits mais aussi égalité dans les

pratiques domestiques. En 1947, la revue *Population*, publie le tout premier budget temps des femmes. En raison du sous-équipement, une mère de deux enfants qui reste au foyer a des semaines de 80 heures et de 86 heures pour une mère de trois enfants. Les mères qui travaillent et font la double journée font des semaines de 84 à 86 heures. Et les pères, vous demandez-vous peut-être ? La réponse est que nous n'en savons rien. Dans les années cinquante, il n'est pas même pensable de comptabiliser leur participation, ce n'est pas leur rôle. Il y aurait sacrilège à pointer des différences qui à l'époque n'ont aucun sens. Il faudra attendre les années 1970 pour que l'INSEE se préoccupe de mesurer la répartition de la charge domestique au sein du couple, et le constat sera éloquent, nous y reviendrons, en défaveur des femmes. L'âge d'or de la famille cache des inégalités, des rancœurs amassées. Nous avons peut-être un peu vite oublié quelques dates-phares de cette évolution vécue par la famille :

- Il faut attendre 1938 pour que les femmes acquièrent une capacité juridique restreinte leur permettant d'ester en justice, de témoigner ;
- 1944 pour le droit de vote ;
- 1965 pour qu'une femme puisse gérer ses biens, ouvrir un compte bancaire et exercer un métier sans l'autorisation de son mari ;
- 1965 pour que les filles accèdent à l'enseignement technique ;
- 1970 pour que les deux parents accèdent à l'autorité parentale à égalité,

Du côté des enfants, nous sommes à l'époque loin de l'image de « l'enfant roi », il faut attendre :

- 1959 : Pour voir élaborée la Charte des droits de l'enfant, qui fixe la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans ;
- 1966 : Deux pactes liant les pays ayant ratifié la déclaration des droits de l'homme affirment la protection des enfants contre l'exploitation économique ;
- 1973 : La conférence internationale du travail adopte la convention qui fixe l'âge du travail à 15 ans révolus. Elle entre en vigueur en France en 1976.
- 1974 : La majorité est abaissée à l'âge de 18 ans.
- 1989 : Adoption à l'ONU de la [Convention Internationale des droits de l'enfant](#). Elle comporte 54 articles. Son préambule insiste sur la nécessité d'accorder une protection spéciale à l'enfant.

La famille traditionnelle était stable certes, mais déséquilibrée dans sa structure, au détriment des femmes et des enfants. Qu'elle se métamorphose était inévitable, que le retour en arrière soit impossible semble une évidence. Toute transformation comporte des bienfaits et des méfaits. Notre lecture de l'histoire de la famille, si elle est optimiste, n'est pas pour autant angélique. Le tableau sera nuancé, le plus objectif possible ;

## **De la famille modèle aux familles plurielles**

Les hommes et les femmes veulent être "libres ensemble", comme le souligne François de Singly. Libres ensemble, cela veut dire que la famille est devenue le lieu par excellence où chacun doit s'épanouir, c'est la nouvelle norme, chacun doit pouvoir évoluer à sa guise. Si cet épanouissement à deux semble possible, on se pacse ou on se marrie, si on ne peut plus s'épanouir, on se sépare pour convoler ailleurs. Encore faut-il nuancer ce que je viens de dire car on peut aussi choisir de

vivre "ensemble séparés" comme le font désormais certains couples qui maintiennent une cohabitation forcée après divorce, faute de pouvoir louer ou acheter un nouvel appartement ou pour ne pas déstabiliser les enfants.

### ***Le mariage***

Le mariage, n'est plus l'étape incontournable. Si mariage il y a, se fait à 28 ans pour les filles, 30 ans pour les garçons, soit cinq ans de plus qu'en 1980. L'affaire est complexe et demande réflexion. La première naissance se fait à 29 ans, mais peut être désormais hors mariage, sans que cela pose un problème moral comme autrefois. En 1950, 5 à 6 % des naissances étaient dites illégitimes, en 1980 elles sont 10 %, 30 % en 1990 et en 2008 elles sont 51,6 %. Lorsque les couples avec enfants se marient, ce n'est plus pour « réparer une quelconque faute » mais parce qu'ils le veulent bien. 150 000 enfants environ par an, sont de la fête, ils assistent au mariage de leurs parents qui conservent quelques traditions : la robe blanche à 68 %, le voyage de noce (cadeau le plus apprécié à 80 %), le traditionnel repas (48 % des couples invitent plus de cent personnes)...

L'enfant n'est plus prétexte au mariage, il ne porte plus ce poids, ce qui ne veut pas dire que l'on se désintéresse de son sort : les trois quart des naissances hors mariage sont aujourd'hui reconnues par le père (dont 94 % dans la première année) contre 50 % en 1980. On ne peut, par ce chiffre, mieux montrer l'implication des pères, une implication nouvelle mais en progression constante. Nous avons donc plusieurs modèles possibles : le modèle de la famille mariée, modèle qui reste dominant, le modèle des cohabitants, le modèle des pacsés (un million).

### ***Le divorce***

Avec le divorce, les familles éclatées apparaissent. Le nombre des divorces a quadruplé depuis 1960. En 1965, la probabilité de divorcer était de 10 %, 20 % en 1980, 30 % en 1990 et 40 % depuis 1995, chiffre qui se stabilise. La probabilité est de 50 % à Paris. La vie à deux n'est pas un long fleuve tranquille, mais à décharge pour les couples d'aujourd'hui, notons que ce parcours en commun s'est considérablement accru depuis l'époque de nos ancêtres. La baisse de la mortalité permet désormais aux couples de durer, mais cette durée semble paraître trop longue à de nombreux couples. Dans l'absolu, la durée potentielle de vie à deux est de 45 ans pour ceux qui se marient aujourd'hui, elle était de 17 ans au milieu du XVIIIe siècle. On divorce donc et ce sont les femmes qui demandent le plus le divorce.

### ***Les familles monoparentales***

Les familles monoparentales représentent aujourd'hui près de 20 % des ménages avec enfant de moins de 25 ans, soit un enfant sur 5.

Avec moins de veufs et plus de divorcés, le visage de la famille monoparentale a changé. Seules 14 % des familles monoparentales ont aujourd'hui un père à leur tête. Le nombre de pères qui élèvent seuls leur enfant reste limité en France. La majorité des familles monoparentales ont donc pour chef des mères, qui se voient confier les enfants dans 85 % des cas de divorce.

## ***Les familles recomposées***

Jeunes ou moins jeunes, on recompose une nouvelle famille après le divorce. Là encore, notre siècle n'a pas tout inventé. Rappelez-vous les contes de votre enfance (exemple: Cendrillon), la recombinaison familiale était déjà d'actualité, mais c'était une recombinaison de « veuvage » et non de « divorce »

L'image de la famille recomposée était présentée sous son jour le plus noir. La belle mère était alors nommée la « marâtre » et la rivalité fondait les rapports entre les enfants. Il n'est nullement question de la version flatteuse des « familles recomposées » que nous présentent actuellement les médias. Aujourd'hui, le prototype de la famille recomposée, c'est Yannick Noa et sa tribu, l'image des grandes tablées champêtres réunies à la campagne, la bande groupée, une nouvelle communauté élective et affective. Le tableau est parfois moins champêtre et pour en voir les aléas, le livre de Sylvie Cadolle est une bonne entrée en matière. **Selon** les chiffres de l'Insee, en France, une famille sur dix est recomposée. « Ces chiffres se basent sur les remariages, mais dans la vraie vie, c'est beaucoup plus que ça », à tel point que la publicité s'en saisit pour faire vendre des voitures grand format capables de contenir la nombreuse progéniture.

Selon les chiffres de l'INSEE, 1,6 million d'enfants vivent au sein de familles dites recomposées.

Dans le détail, 1,1 million d'enfants vivent avec l'un de leurs parents et un beau parent et 513 000 vivent avec leurs deux parents (ils sont issus de la nouvelle union) et des demi-sœurs ou/et demi-frères. Autre chiffre significatif : Les familles recomposées sont deux fois plus nombreuses à avoir 4 enfants ou plus. De véritables tribus difficiles à nommer : on parle de demi-frère ou sœur, mais aussi de quasi frère ou sœur... Et l'arbre généalogique se complique à souhaits

### ***Une nouvelle loi pour plus de droits confiés au beau-père, à la belle mère ?***

Devant l'ampleur du phénomène de la famille recomposée, en mars 2002, une nouvelle loi sur l'autorité parentale a tenté (vainement) de remettre les pendules à l'heure. Auparavant, le beau parent était tout simplement ignoré du droit ! Il n'avait aucun devoir, ni droit d'ailleurs à l'égard de l'enfant de son conjoint alors qu'il contribuait, de fait, à son éducation et à son entretien. Depuis la loi de mars 2002, les choses n'ont finalement pas beaucoup évolué : le beau parent peut désormais bénéficier d'une délégation de l'autorité parentale qui ne retire rien aux parents de l'enfant... Dans les faits cela permet de gérer les actes de la vie quotidienne : l'école, le médecin, les transports, etc... Mais paradoxalement, la loi ne précise en aucun cas ce qu'est un "acte de la vie quotidienne" ! Chaque famille est donc libre de poser ses limites, ce qui revient à dire que les beaux-parents n'ont pas plus de droits aujourd'hui qu'ils n'en avaient avant. En cas de litige et en dernier recours, c'est le juge des affaires familiales qui prend la décision concernant l'enfant mais l'accord du ou des parents ayant l'autorité parentale est requis.

## **L'enfant est devenu une rareté, il est précieux et reste longtemps en famille**

Du côté de la naissance des enfants, le devenir parent est mieux maîtrisé. Nous sommes entrés dans l'ère d'une parentalité planifiée, restreinte à deux enfants (1,99 en termes de taux de fécondité), la parentalité devient moins plurielle, le centrage se fait sur la qualité de la relation aux enfants, non sur la quantité. L'enfant est censé être désiré. Les enfants visiblement en sortent pour partie gagnants car si on regarde leurs réponses et leurs comportements, on peut noter qu'ils ne sont pas pressés de quitter la famille, et que celle-ci reste indéniablement un lieu refuge.

Pour preuve, quelques chiffres (sondage Vivre plus/BVA mars 2002) et quelques indices de satisfaction : 69 % des 15-34 ans considèrent que leurs parents ont été de très bons parents et 28 % les qualifient « d'assez bons parents » dans ce sondage récent. Faites le compte, il manque à l'appel 3 % de parents, c'est bien peu. La parentalité n'est donc pas, pour le moment, en perdition, du point de vue des enfants. Un tout petit bémol est apporté par ces derniers, la parentalité serait trop douce, insuffisamment sévère pour 38 % d'entre eux (40 % pour les garçons, 35 % pour les filles). Seuls 26 % pensent l'inverse et dénoncent « trop de sévérité », les 33 % restants sont contents, leurs parents ont trouvé la juste mesure. Somme toute, nous avons là une représentation assez équilibrée du rôle parental avec une légère surreprésentation de parents trop compréhensifs.

Rien d'étonnant donc à ce que les enfants hésitent à quitter ces parents finalement « suffisamment bons ». Le film Tanguy en est l'expression, proche de la réalité. Selon les derniers chiffres de 2003 que nous possédons : 68 % des hommes et 50 % des femmes âgés de 20-24 ans sont hébergés par leurs parents contre 51 % et 38 % en 1982 ; Même plus tard, le cordon n'est pas coupé : entre 30 et 34 ans encore 10 % des hommes et 4 % des femmes vivent chez leurs parents. La crise économique et les difficultés d'entrée sur le marché du travail contribuent aussi à pérenniser le maintien en famille.

Résumons ce qui vient d'être dit. La parentalité est aujourd'hui quelque chose qui démarre plus tard, qui est en principe plus choisie qu'autrefois, et qui s'ancre dans le temps. Si on devient parents, on le reste longtemps, seul ou en couple à géométrie variable. Cette liberté au sein de la famille, cette aptitude à décider, à changer de vie, n'a pour autant pas tout modifier. Il reste des îlots de tradition, notamment dans la répartition des tâches domestiques.

## **Une démocratisation de la famille mais un maintien des stéréotypes**

Qui fait quoi au sein de la famille ? Ce bref panorama de la répartition des tâches au sein du couple montre la fixité des rôles : sur 37 heures semaine consacrées aux enfants : 12H41 pour les pères contre 25H37 pour les mères.

Rien d'étonnant donc à ce que les écrivains se saisissent de ces stéréotypes pour montrer que su tout semble changer, beaucoup reste identique.

### **2- les transformations des modèles éducatifs**

Ce qui a beaucoup bougé, c'est la conception que nous avons de l'enfant et par là même la façon dont nous nous représentons son éducation. Pour le dire vite, nous sommes passés de l'éducation-obéissance, à l'éducation-expérimentation; de



l'éducation-soumission au groupe à l'éducation-individualisation et épanouissement; et donc d'un parent considéré comme guide, mentor, à un parent considéré comme un accompagnateur.

Illustrons ces changements en prenant deux contes pour enfants. Ces deux livres : la chèvre de Monsieur Seguin et une nuit, un chat (cf François de Singly, 2009) racontent finalement la même histoire : celle du désir d'autonomisation des enfants, mais entre les deux époques, le discours de l'écrivain change et le message tant adressé au parent qu'à l'enfant nous décrit deux modes éducatifs différents

Quel message véhicule la fable de la chèvre de Monsieur Seguin (1874) ? La chèvre de Monsieur Seguin rêve de quitter son pré et de goûter à la liberté, à l'herbe de la montagne. Monsieur Seguin l'avertit que cela n'est pas possible, qu'il lui faut rester à sa place. Il veut bien à la rigueur allonger sa corde, mais pas plus. Comme la chèvre ne veut pas renoncer à ses rêves, Monsieur Seguin décide de l'enfermer, mais elle parvient à s'évader, goûte à la liberté avant cette fâcheuse rencontre avec le loup qui se termine fort mal. La morale du conte est précise : à ne pas suivre les conseils des grands qui connaissent mieux les intérêts des petits, ces derniers risquent de se perdre. L'auteur conseille ainsi indirectement aux parents de limiter l'expérience des enfants et de leur apprendre avant tout l'obéissance. Ce livre et un bon nombre d'autres conseillent aux enfants d'attendre avant de vivre leurs rêves, en se soumettant à ceux qui savent ce qui est bon pour eux. Il y a le temps de l'enfance, de l'obéissance, et le temps de l'adulte où l'on peut décider. L'éducation est ainsi pensée en termes de discontinuité des âges ; Nul doute qu'Aldo Naouri préférera ce conte au suivant.

Tout autre est en effet le conte intitulé *Une nuit, un chat (1994)*, qui traduit bien l'évolution des mentalités et donne aux parents un autre rôle. Les expériences de l'enfant ne sont plus interdites, les rêves ne sont plus niés, mais le parent doit devenir un accompagnateur pour que son enfant découvre progressivement la vie. Groucho est un chat qui veut découvrir la vie nocturne, ce qui angoisse ses parents, mais plutôt que d'interdire cette sortie, la mère demande au père de suivre discrètement leur enfant. Le livre se poursuit par la description de la découverte par le fils de la vie nocturne, non sans danger car un rat d'égout poursuit Groucho pour l'attaquer. Discrètement le père intervient pour sauver son fils, mais il ne lui fera pas part de cette aide, son fils doit apprendre à se débrouiller seul, il peut seulement être discrètement accompagné, il est en quelque sorte en liberté surveillée.

Comme vous le voyez, ces deux contes proposent deux conceptions de l'éducation et deux versions du rôle de l'adulte éducateur. Dans la chèvre de Monsieur Seguin, il s'agit d'éducation-obéissance et d'un adulte qui sait ; dans Groucho, il s'agit d'une éducation-expérience et d'un adulte qui accompagne. Cette évolution dans les conceptions de l'éducation n'est pas facile à tenir pour les parents, et l'on assiste à une inflation des attentes de la société, une inflation fort bien exprimée par la réécriture de l'article du code civil définissant ce qu'est l'autorité parentale.

## **-L'inflation des attentes vis à vis des parents**

*Pour mettre en évidence ces nouvelles exigences vis à vis des parents, je partirai du code civil qui la plupart du temps, entérine avec retard les modifications de la société. Nous n'avons pas toujours pour livre de chevet le code civil, et sans doute les changements introduits dans l'article 371-1 relatif à l'autorité parentale, sont-ils*

*restés non connus de beaucoup d'entre vous. Avant 2002, « l'autorité parentale appartenait aux père et mère pour protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité. Ils ont à son égard droit et devoir de garde, de surveillance et d'éducation ». Les termes de l'article 371-1 du code civil ont été modifié<sup>1</sup> : désormais :*

**« L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux père et mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect de sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité ».**

*Trois choses doivent attirer notre attention et nous donnent des pistes pour une lecture de la parentalité, telle que la conçoit le droit. La notion « d'intérêt de l'enfant » fait une entrée en force dans les mentalités, les notions de développement et de respect de sa personne également. Nous avons là la consécration de l'enfant sujet, de l'enfant en devenir, le parent se soit d'être sensible aux notions d'épanouissement que suggère le terme de « respect de sa personne ». L'enfant est en outre titulaire de « droits », il doit être associé aux décisions le concernant, ce qui suppose une « autorité négociée ». Le parent n'a pas à imposer mais à convaincre et à associer l'enfant.*

*Ce dernier alinéa est très explicite, l'autorité négociée triomphe, y compris dans les textes de loi. Et pourtant, au même moment, on reproche à ces mêmes parents de « trop négocier », de ne plus savoir tenir une position autoritaire, d'avoir renoncé, d'avoir abdiqué et d'être à l'origine de dérives graves faisant de l'enfant « un enfant roi », un « enfant chef de famille », c'est le titre du dernier livre de Daniel Marcelli, professeur de psychiatrie à Poitiers, qui propose de rétablir le principe d'autorité (comme s'il avait disparu) et constate « qu'il faut souvent une à deux semaines pour que les instituteurs rééduquent ces petits sauvages qui n'en font qu'à leur tête ». A l'évidence, les parents « ont tout faux », lorsqu'ils appliquent à la lettre les préceptes éducatifs des années antérieures, ils s'entendent dire alors qu'ils manquent à leur devoir d'autorité.*

*C'est un curieux discours que le nôtre, qui prône, dans le champ de la parentalité souvent des choses contradictoires. François de Singly, sociologue de la famille, note à juste titre que nous sommes passés, à partir des années 60, « d'une éducation centrée sur la transmission de valeurs et de préceptes à une éducation centrée sur le développement des potentialités de l'enfant. Bruno Bettelheim comme Françoise Dolto, vont largement contribuer à la diffusion de ce courant de pensée. Françoise Dolto dira par exemple : « le développement d'un enfant se fait comme il se doit, au mieux de ce qu'il peut, selon la nature qui est la sienne au départ, quand il se sent aimé par des parents qui s'aiment et qu'il y a de la gaieté dans l'air...Un enfant heureux, bien dans sa peau, c'est celui qui se développe comme il a lui à se développer, avec ses particularités qui seront respectées ».*

*Il n'y a donc plus à proprement parler de normes éducatives standard, chaque enfant est unique, et cette unicité suppose que le parent soit entièrement attentif aux singularités de son enfant, qu'il ne le contraigne pas à devenir l'enfant conforme à ses désirs. Pour obtenir ce chef d'œuvre, une nouvelle norme est donnée, le parent doit éviter les extrêmes, c'est le principe du NI...NI, selon François de Singly. Le parent par exemple ne doit être ni trop autoritaire, ni trop laxiste, ni trop proche,*

---

<sup>1</sup> Assemblée nationale, texte adopté n°806, relatif à l'autorité parentale.

*ni trop loin. Trop proche, il entraverait le processus d'autonomie de son enfant, trop loin il ferait preuve d'indifférence.*

*Est-il possible de doser ainsi la réponse ? Il faut souvent bien du talent aux parents pétris de tous ces conseils pour s'y retrouver.*

*Pour premier exemple, je voudrais citer le témoignage d'une maman, primipare, mère d'un enfant de onze mois, qui en groupe de paroles de parents, vient parler de sa difficulté à tenir cette nouvelle norme sociale du NI...NI. :*

« C'est mon premier enfant et il y a des choses que je ne connais pas et je me dis est-ce que mon comportement est bien ? Je ne sais pas, par exemple j'ai peur qu'il soit capricieux alors je le cadre et les gens me disent mais non il est trop petit. Je ne sais pas de quelles limites il a besoin, si c'est un caprice ou pas, je ne sais pas comment réagir avec lui. Je me demande toujours, est-ce que je ne le laisse pas faire trop, est-ce qu'il ne va pas devenir un enfant gâté ? Quand il fait des colères, je lui dis non tu ne peux pas faire cela, et puis cela monte de plus en plus, il crie de plus en plus même si je lui explique...et là je me dis, quelle différence entre le fait de le gronder ou de lui expliquer ? C'est pareil, je ne vois pas de différence, je ne sais pas comment faire mieux pour lui, je ne veux pas être une méchante maman, je me dis que je ne suis pas une bonne mère pour lui » (première séance- l'enfant a 11 mois)

*Frustrer ou céder, parler ou imposer, caprice ou besoin...cette maman oscille sans cesse entre les deux logiques qui lui sont proposées : faire preuve d'autorité ou de compréhension ? Faute de réponse, la culpabilité apparaît très vite : n'est-elle pas une mauvaise mère pour cet enfant ? Les normes auxquelles nous nous référons implicitement aujourd'hui portent en « elles le germe d'une disqualification des parents »<sup>2</sup>, on attend du parent qu'il fasse preuve de compétences à l'écoute, à l'éveil et à la compréhension.*

*Dans cette nouvelle aventure, les conseils donnés par les experts, loin d'être une aide, sont souvent une entrave, par leur exigence, leur imposition d'une norme, voire leur ambiguïté. Compte tenu du temps imparti, un seul exemple suffira : celui du sommeil des enfants.*

Premier exemple<sup>3</sup> : : *Faut-il ou non laisser les enfants venir dans le lit des parents ? interroge L'article de Prima Magazine de janvier 2001 qui présente les avis opposés :*

- *d'Edwige Antier, pédiatre, favorable à l'accueil de l'enfant dans le lit des parents, jusqu'à l'âge de trois ans et qui note « les enfants rassurés par l'affection qu'ils reçoivent et respectés dans leur sensibilité deviennent plus facilement autonomes » ;*
- *à contrario Harry Ifergan psychologue et psychanalyste s'y oppose car « la pratique du lit familial peut créer une dépendance chez l'enfant. Il aura du mal à acquérir une conscience claire de sa personne ».*

*Entre ces deux avis, aucune synthèse n'est faite, au parent donc de se faire sa propre opinion, mais il sera jugé néanmoins par tout professionnel en fonction des repères théoriques de ce dernier. L'attitude que le parent aura choisie risque d'être en contradiction avec la lecture de l'intervenant. A l'extrême (en caricaturant un*

---

<sup>2</sup> Bouregba A. « Dans les mailles de l'évolution du groupe familial » in *parents et professionnels*. Enfances et Psy, n°21, èrs 2002.

<sup>3</sup> Cet exemple a été présenté dans le cadre du colloque de Mulhouse organisé par l'Orée en juin 2001.

peu), le parent peut être perçu comme peu empathique à son enfant, peu sensible à ses émotions s'il le renvoie dans son lit ; ou au contraire trop fusionnel si il l'y admet...Le parent risque donc toujours d'avoir tort, selon qu'il privilégie en l'espèce le savoir médical au savoir psychologique, ou vice versa.

*Poursuivons cet exemple de la présence de l'enfant dans le lit parental, que devient le couple se demanderont certains, comment articule t-on parentalité et conjugalité ? Du côté du psychanalyste la réponse est carrée « la sexualité des parents ne doit pas dépendre de l'enfant », du côté d'Edwige Antier la réponse est plus complexe dans la mise en forme. L'auteur de « mon bébé dort bien » (édition Balland/Jacob-Duvernet) dit ceci : « si l'enfant n'apparaît que vers deux heures du matin, l'intimité du couple est préservée...il faut donner priorité au couple mais progressivement pour que l'enfant n'en souffre pas ».*

*Ce bref exemple nous montre combien sont aujourd'hui questionnés les équilibres entre le parental et le conjugal, combien il devient difficile de dire ce qui est le meilleur pour le développement de l'enfant. Ces deux experts s'opposent non seulement sur les méthodes mais aussi sur la place de l'enfant, sur ses besoins. Pour l'une, la pédiatre, le besoin de sécurité est premier, la représentation de l'enfant est celle d'un enfant vulnérable, pour l'autre, le psychanalyste, le besoin de cadre et l'apprentissage de l'autonomie sont prioritaires, l'image de l'enfant est celle d'un adulte en devenir. Sachant que ces deux besoins existent chez l'enfant, qui doit-on suivre, que doit être un « parent suffisamment bon » ?*

*Avant de donner des conseils impératifs aux parents n'aurait-il pas été plus pertinent de les informer sur les rythmes du sommeil, de leur dire que l'organisation circadienne (sur 24 heures) n'est pas terminée avant deux ans, de les rassurer en leur disant qu'à trois ans 35% des enfants se réveillent encore la nuit et que cela diminue jusqu'à cinq ans<sup>4</sup> . Il est donc normal pour le bébé de se réveiller la nuit, il n'y a là nulle pathologie familiale à rechercher, à traquer, sauf dans des cas précis (climat incestueux...) qu'il convient bien sûr de repérer.*

*Sur un thème comme celui-ci, à qui doivent se rallier les parents ? Aux auteurs de la revue *Enfant Magazine* qui adoptent une position souple ou à ceux de la revue *Parents* de décembre 2000 qui dénoncent de telles attitudes parentales et élaborent une liste des mauvaises habitudes à éviter ? A vous de choisir bien sûr mais dû moins pouvons-nous noter que la position des parents n'est plus très simple à élaborer.*

### **3- Faut-il éduquer les parents ?**

Ce n'est pas l'envie qui manque à de nombreux experts d'autant que l'angoisse des parents est au rendez-vous. 39% des parents d'enfants de moins de six ans pensent que la situation est plus difficile qu'autrefois, 60% ont le sentiment de ne pas pouvoir les protéger des mauvaises influences extérieures, 49% disent avoir fréquemment ou parfois le sentiment de ne pas comprendre les réactions de leur enfant, 37% disent manquer de connaissances dans la manière dont il faut les éduquer et 33% avoir besoin d'aide au quotidien.

---

<sup>4</sup> statistiques du DR Nédelcoux du service d'explorations fonctionnelles du système nerveux au CHU de Bicêtre 1995.

Les parents d'aujourd'hui sont confrontés à une double exigence : celle de faire couple au-delà du divorce, et celle de réussir l'épanouissement de l'enfant, celle de respecter son rythme tout en faisant en sorte qu'il soit performant à l'école, celle de lui laisser de l'autonomie mais en même temps celle de l'accompagner partout et toujours. Fleurissent quantité de supports d'aide à la parentalité au risque de sombrer dans ce que l'on peut appeler le parentalisme (définition).

Pour cette oeuvre parentale, les parents sont aidés par d'excellents professionnels, le meilleur mais aussi peut-être le pire : super Nanny et autres, et Endémol...

Revenons à une plus juste posture, la parentalité est une chose complexe, non réductible à l'apprentissage de techniques, à la normalisation, pour la bonne raison que ce que l'on appelle parentalité se joue sur trois axes : l'axe de l'exercice de la parentalité, l'axe de l'expérience subjective de la parentalité, l'axe de la pratique de la parentalité, et que ces trois axes sont liés. Les parents ne sont pas réductibles au rôle éducatif même s'il est très important, les dimensions affective et juridique impriment leur marque.

## De la parentalité au parentalisme, l'émergence d'un nouveau paradigme

Catherine Sellenet

Professeur d'université en Sciences de l'éducation,  
Chercheur au CREN- Université de Nantes)

Une ère nouvelle est-elle en train de naître sans que nous en soyons très conscients ? Une époque qui verrait le passage du familialisme au parentalisme, néologisme inventé par les chercheurs du Cersa (Cnrs Paris 2), du Gress (Paris 8) et du Triangle (Cnrs Lyon), néologisme découlant directement des travaux sur la parentalité initiés par le Ministère en 1993, sous la direction du Professeur Houzel et auxquels nous avons participé. Et si oui, quels en sont les enjeux et les implications pour tous les professionnels de l'enfance et de la famille, qu'ils soient psychologues, puéricultrices, éducateurs, assistantes sociales... ? Pour répondre à ces questions, un détour par le terme de parentalité sera nécessaire. Polysémique, surchargé de sens, revendiqué ou contesté par l'ensemble des disciplines, ce terme mérite mieux qu'un usage inconsidéré. On justifie en son nom des pratiques multiples qui se nomment : soutien à la parentalité, travail avec les parents, accompagnement des familles, réseaux d'aide et d'écoute aux parents, stages de parentalisation. Tout le monde se réclame aujourd'hui d'une posture de soutien auprès de parents censés être, au mieux en mal de repères, au pire déresponsabilisés. Y-a-t-il péril en la demeure ? Les parents sont-ils devenus incompetents ? Pourquoi ce centrage tout azimut sur les parents et ce souci constant et massif de leur vouloir du bien, en les étayant de multiples façons. La question peut paraître provocante, elle est cependant incontournable et ce sera le deuxième point de notre intervention. Nous pourrions interroger ensuite les outils dont nous disposons pour mener à bien cette mission. Enfin, en conclusion, nous dégagerons les apports et les dérives de ce que nous avons appelé le parentalisme. Car si la parentalité et le parentalisme épousent le plus souvent le visage bienveillant de l'aide, ils masquent aussi une formidable tentative de normalisation des attitudes parentales. Chaque professionnel se trouve ainsi interpellé au carrefour d'exigences contraires, interrogé dans sa pratique et dans ses choix professionnels, théoriques et éthiques.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément ! » disait Boileau. Tentons donc de définir ce terme parentalité devenu d'usage courant. Le terme parentalité, inventé par Benedek en 1959 pour désigner le passage risqué de l'être femme à l'être mère, de l'être homme à l'être père, a été oublié pendant de longues années. Il resurgit dans les années 1980 pour désigner une configuration familiale qui apparaît risquée : la monoparentalité. Bon nombre de psychologues s'inquiéteront de ce face à face mère-enfant, de la disparition des pères, de l'absence de triangulation. La parentalité affublée de son petit préfixe *mono* renvoie d'emblée à un discours du risque que la société et ses experts veulent combattre. Sollicitude et contrôle, tels sont toujours les deux versants des interventions faites au nom de la parentalité. Dans les années 1980, 20 % des couples divorcent ce qui amène de fait à vivre une phase de monoparentalité, mais ils sont 30 % en 1990, 46 % depuis 2005. Face au nombre, le regard se décentre vers d'autres configurations familiales et les chercheurs inventent le terme de coparentalité pour les parents divorcés, de pluriparentalité pour les familles recomposées, d'homoparentalité pour les parents de même sexe. On invente même le terme de grand-parentalité pour évoquer les droits et le vécu des grands-parents, qui dans le mouvement des recompositions de couples, risquent de perdre le fil de leur descendance. Enfin, on évoque, et c'est nouveau, la parentalité plurielle

ou additionnelle ou partagée des familles d'accueil. La simple prolifération de ces nouveaux termes, dit assez l'engouement pour ce nouveau vocable, qui n'en finit pas d'inventer de nouvelles combinaisons. Progressivement un glissement sémantique et théorique s'opère : ce n'est plus tant de familles dont il est question que de parents. Car les parents ne font plus forcément famille, ou du moins celle-ci s'avère trop précaire, trop instable pour continuer à la penser comme un pilier indéfectible. Quand la famille devient incertaine, il reste les parents, conviés à intérioriser un nouveau modèle : celui du couple parental, pérenne au-delà du désamour conjugal. La parentalité devient ainsi le leitmotiv, le substrat de l'action, le chaînon sur lequel il va falloir agir. Ce n'est plus autour du berceau que les experts se rencontrent mais autour de la parentalité censée être en péril. Un nouveau paradigme est né, le parentalisme, sur lequel nous reviendrons. Précisons ce que nous entendons par parentalité. De multiples définitions ont été données, par les psychologues, les juristes, les sociologues mais elles sont souvent partielles et construites à l'aune de chaque discipline. Pour ne donner qu'un exemple de cette lecture partielle nous prendrons la définition de la parentalité proposée par les psychologues qui notent : « la parentalité est « l'étude des liens de parenté et des processus psychologiques qui en découlent. » ( Leticia Solis-Ponton, ) ou « la parentalité peut se définir comme l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents, c'est à dire de répondre aux besoins de leurs enfants à trois niveaux : le corps (les soins nourriciers), la vie affective, la vie psychique. C'est un processus maturatif. » (Lamour, Barraco, 1998) Ces définitions ne sont pas fausses mais incomplètes, car elles se focalisent sur la dimension psychique de la parentalité, cette dimension chère aux psychologues. Mais être parent ne se résume pas à ce qui se passe dans la tête, aux affects, au désir d'enfant; être parent se matérialise dans des droits et dans des actes, des pratiques. Cette lecture, plus complexe, articule trois axes à lire ensemble : celui de l'exercice de la parentalité, celui de l'expérience subjective de la parentalité et celui de la pratique de la parentalité. Sur chacun de ces axes, nous pouvons constater une inflation des attentes, qui secrète ce que nous avons appelé le parentalisme. D'où les définitions suivantes proposées :

- **La parentalité**, est l'ensemble des droits et des devoirs, des réaménagements psychiques et des affects, des pratiques de soin et d'éducation, mis en œuvre pour un enfant par un parent (de droit ou électif), indifféremment de la configuration familiale choisie. (Sellenet, 2007)
- **Le parentalisme** affirme la primauté de la fonction parentale sur toutes les autres fonctions dévolues à un individu. Le parentalisme correspond à un transfert de la demande normative de la bonne famille (familialisme) – le couple marié et stable – vers les bons parents, ceux qui assureront à leurs enfants une bonne éducation et socialisation, quels que soient les modalités et les aléas de leur relation conjugale. (Barrere-Maurisson et Rivier, 2002)

Reprenons chacun de ces axes pour montrer en quoi consiste cette inflation des attentes :

– L'axe de l'exercice de la parentalité est constitué de l'ensemble des droits et des devoirs dont devient titulaire un parent à la naissance de son enfant. Est interrogé sur cet axe l'usage que chaque parent fait de ses droits et de ses devoirs. Cet axe s'est vu modifié par la notion d'intérêt de l'enfant et les évolutions constatées dans la place prise par l'enfant dans notre société. La réécriture de

l'article 371-1 du code civil traduit cette montée d'exigences. Pour être un parent responsable, aujourd'hui, il faut répondre à cet article juridique qui note que « l'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux père et mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect de sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité. » Dans la réécriture de cet article, trois nouvelles notions ont fait leur apparition : la notion d'intérêt de l'enfant qui nous vient de la convention des droits de l'enfant de 1989 ; la notion de développement de l'enfant dans le respect de sa personne qui émane du courant Dolto ; et la notion de participation de l'enfant aux décisions qui le concernent, directement en lien avec l'idée de l'enfant-acteur, voire de l'enfant-citoyen. Cet article juridique accrédite la thèse de François de Singly qui note que « l'individualisation touche désormais aussi les enfants. La nature sociale de l'enfant, dans nos sociétés, est d'être double : être petit – c'est incontestable – mais aussi être un individu comme les autres méritant d'être traité avec le respect propre à toute personne » (Singly, 2007). Protection, droits, respect, recherche de l'épanouissement...ce premier axe de la parentalité devient central. Et tout parent qui y déroge peut aujourd'hui se voir proposer un stage de parentalisation ou un contrat de responsabilité parentale (Art L.222-4-1 du code de l'action sociale), qui peut-être transmis au maire de la ville. En tant que psychologues, vous pouvez penser que cet axe ne vous concerne pas, qu'il est du ressort exclusif des juristes. Mais ce serait une erreur, car les psychologues participent pleinement à la mise en œuvre de cet axe. Prenez les lois sur la résidence alternée, lisez les débats houleux qui ont opposé deux courants : un courant favorable à la résidence alternée mené par Gérard Neyrand et le courant franchement hostile à cette mesure mené par Maurice Berger. Rares sont ceux qui ont pu émettre un avis mesuré. Le psychologue Gérard Poussin est de ceux-là. Au-delà de ces exemples manifestes et du camp choisi, ce sont tous les psychologues d'enfants qui sont interpellés et qui doivent définir de nouvelles limites déontologiques. Jusqu'où le psychologue va-t-il répondre aux nouvelles attentes voire aux injonctions de l'ordre public. Doit-il alimenter le débat ? La clinique du psychologue est une clinique du singulier, il entend et ne voit en consultations que les sujets qui éprouvent des difficultés, un mal-être. Jusqu'où le psychologue peut-il utiliser ces connaissances spécifiques en les généralisant à l'ensemble de la population, à l'ensemble des parents ? Jusqu'où son expertise est-elle valide ? Ces questions sont loin d'être superfétatoires surtout lorsque la demande d'expertise augmente et que le psychologue n'est plus seulement appelé au chevet des personnes mais au chevet d'une société.

– L'axe de l'expérience subjective de la parentalité est l'axe investi par les psychologues. C'est l'axe des affects, des remaniements psychiques, de l'enfant imaginaire, l'axe des désirs et des projections, des anticipations positives ou négatives. Cet axe, a de tout temps existé me direz-vous. Certes, mais lui aussi enregistre les remaniements liés à la place centrale prise par l'enfant. Rare, précieux, doté de compétences précoces de plus en plus reconnues, parfois programmé, attendu, l'enfant est au cœur des préoccupations des adultes. Et ce de plus en plus tôt avec la crainte de ne pas réussir le cap des premières années, déterminantes selon les théories du développement ; et de plus en plus tard avec l'émergence des enfants dits « Tanguy », et de ceux que les canadiens nomment les enfants boomerang — ceux qui reviennent au domicile de leurs parents après un premier



départ. Loin d'être marginal, ce double phénomène d'un maintien tardif de l'enfant au domicile parental ou de son retour, prend de l'ampleur. Nul doute que ce phénomène intéresserait encore Erik Erikson, spécialiste de l'adolescence. Les transitions sont différées ou ralenties, les dépendances perdurent plus longtemps, ce qui n'est pas sans impact sur cet axe de la parentalité subjective. En thérapie familiale, mais aussi en médiation, les psychologues et médiateurs ont à attendre de nouveaux conflits : ceux de vieux parents et de vieux enfants. En France, on quitte en moyenne ses parents à 25 ans (contre 21 ans en Finlande, 29 ans en Espagne et en Italie). Mais entre 30 et 34 ans encore 10% des hommes français et 4% des femmes vivent chez leurs parents. La parentalité « cohabitante » s'éternise.

– L'axe de la pratique de la parentalité est celui qui s'est selon nous le plus métamorphosé. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la presse de vulgarisation diffusée en direction des parents. Cette presse comme le discours des experts contribue à dessiner le modèle d'un parent impliqué, attentif, interprète de son enfant, auxiliaire de sa scolarité, psychologue s'il le peut, en tout cas fin pédagogue. La parentalité est à lire, simultanément sur ces trois axes, et non sur un seul, ce qui suppose pour les psychologues d'avoir une lecture transversale, pluridisciplinaire, voire s'ils le peuvent transculturelle, car les modèles éducatifs ne sont pas universels et la façon de concevoir le rapport à l'enfant varie selon les pays mais aussi selon les groupes sociaux. Ces axes sont interdépendants ce qui veut dire que toute intervention sur un axe entraîne des modifications sur l'un ou l'autre des deux axes restants. Par exemple, la loi de 2002 instaurant le congé paternel modifie le rapport du père au bébé dans les interactions précoces, voire la prise en charge de l'enfant sur le plan de la pratique des soins.

Le terme parentalité, et son usage intensif, traduisent un centrage sans précédent sur les parents au nom de la protection de l'enfant. Face à une telle mobilité de la famille, on comprend comment le souci public est devenu progressivement l'enfant et chacun de ses parents. « Maintenant ce n'est plus le couple conjugal qui fonde la famille à travers la descendance et la filiation ; c'est l'enfant qui, d'une certaine façon, définit la relation à son père d'un côté, à sa mère de l'autre ». (Barrère-Maurisson).

### **Les parents sont-ils devenus incompetents et irresponsables ?**

Le parentalisme qui se développe à l'échelle de notre société a néanmoins de quoi surprendre. Les parents sont-ils devenus si incompetents, si irresponsables, au point qu'on soit amené à leur proposer de multiples structures de renforcement de la parentalité. On ne peut nier le dynamisme des REAAP, leur inventivité, leur vitalité, si on considère qu'on enregistre en 2005 « plus de 4800 actions réalisées sur l'ensemble du territoire, alors qu'elles n'étaient que de 1500 lors du lancement du dispositif. En 2002, par exemple, dans un département de l'Ouest de la France on compte 22 propositions d'accompagnement de la parentalité. Les structures s'adressent à tous les moments de la vie d'un parent : pour la préparation à la grossesse ; pour préparer l'enfant à la séparation ; pour socialiser l'enfant en présence de ses parents ; pour que les parents échangent entre eux ; pour les parents d'adolescents ; pour que les parents apprennent à jouer avec leur enfant ; pour qu'ils apprennent à chanter ensemble ; pour découvrir le plaisir de lire... L'obsession de la satisfaction des besoins supposés de l'enfant réduit le parent à un auxiliaire d'éducation. Et l'on peut raisonnablement se demander si ce n'est pas trop.

Les parents ont-ils besoin de cette offre multiple ? Cette sollicitude ne crée-t-elle pas une nouvelle dépendance des parents vis-à-vis des experts, un nouvel asservissement aux modèles, à ce qu'il est convenu d'appeler de « bonnes pratiques ». Ne risque-t-on pas d'instrumentaliser un peu plus la parentalité ? Dans les groupes de paroles de parents, nous voyons arriver des parents de plus en plus tôt, avec des angoisses liées aux incertitudes du « bien faire », telle cette mère d'un bébé de 10 mois qui vient chercher une recette car dit-elle « son bébé n'est pas défusionné ». Faut-il se réjouir de la précocité de la demande ou faut-il craindre cette tyrannie du modèle, qui imprime sa marque dans maints registres ? On peut se demander si l'engouement pour la définition de « bonnes pratiques parentales » ne vient pas gommer le sujet, sa complexité, voire l'idée même de souffrance propre à tout humain. L'axe de la pratique de la parentalité va-t-il devenir l'axe des « bonnes pratiques » et qui va dire ce qui est bien pour l'enfant ? Les psychologues, les pédagogues, les médecins ? La prudence ne serait-elle pas de mise ? Les « bonnes pratiques » d'aujourd'hui sont-elles scientifiques, éprouvées ? Seront-elles encore valides demain ? Pour mémoire, rappelons la fragilité de nos savoirs en ce domaine. Un penseur célèbre et incontesté en son temps, Kant, donnait également des conseils pour l'éducation des enfants. Voici ce qu'il disait : « d'une manière générale, bercer les enfants ne vaut rien. Être balancé de-ci, de-là est mauvais pour l'enfant. Même chez les adultes, on voit que le balancement suscite une envie de vomir et l'étourdissement. On veut, se faisant, engourdir l'enfant, afin qu'il ne crie pas. Mais crier est une chose salutaire pour les enfants... Il est très mauvais de courir au secours de l'enfant dès qu'il crie, comme les nourrices ont l'habitude de le faire, de lui chanter quelque chose. Ordinairement, c'est en ceci qu'apparaît la première corruption de l'enfant car lorsqu'il voit que tout accourt, il répète souvent ses cris. On peut dire que les enfants des gens du commun sont beaucoup plus mal élevés que les enfants des personnes de qualité. En effet, les gens du commun jouent avec leurs enfants comme avec des singes, ils chantent devant eux, les pressent sur leur cœur, les embrassent et dansent avec eux. Ils s'imaginent faire quelque chose de bon pour l'enfant en courant à lui dès qu'il crie. Si l'on ne fait qu'habituer les enfants à voir tous leurs caprices satisfaits, il sera ensuite trop tard pour briser leur volonté. Satisfaire tous leurs caprices dans leur première jeunesse, c'est corrompre leur cœur et leurs mœurs. Par la suite, il faudra appliquer de très dures punitions pour rendre à nouveau bon l'enfant corrompu. » Pour Kant, le parent compétent est celui qui résiste au chant des sirènes, ce parent aurait une bonne note sur l'échelle des compétences parentales de Steinhauer, nouveau référentiel à l'usage des psychologues et plus largement des professionnels de l'enfance. Selon Kant, à ce petit jeu, les personnes de qualité réussissent mieux que les gens du commun, jugés trop souples et trop tendres. La hiérarchie sociale induite dans ces propos n'échappera à personne. Toute « bonne pratique » révèle une vision du monde, toute « bonne pratique » est historiquement relative et l'expression d'une norme en vigueur. En oubliant ce fait, nous risquerions de croire que les compétences et les bonnes pratiques sont la Vérité, alors qu'elles n'expriment que l'adéquation des comportements aux attentes de la société. En inventant de nouveaux mots tels que ceux-ci ou d'autres, comme les TIC, les TOC... inventons-nous réellement des concepts scientifiques ? La question mérite d'être posée.

## **Les outils pour évaluer la parentalité : deux exemples, l'évaluation des compétences parentales ; la mesure du temps parental.**

*Avec un regard critique, regardons-donc également quelques uns des outils et des concepts qui fleurissent dans le vocabulaire actuel. Pour ne pas alourdir le propos, nous n'en prendrons que deux celui de « compétences parentales » et de « temps parental ». On parle aujourd'hui beaucoup de soutenir les compétences parentales voire de les révéler. Saluons ce passage d'une clinique des dysfonctionnements à une approche plus positive, moins pessimiste de la parentalité. Que les parents soient enfin reconnus comme capables, détenteurs d'un savoir sur leur enfant, contribue à une requalification de la fonction parentale, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais dans le même temps, nuancions cet enthousiasme. Le terme de compétence n'est en rien nouveau. Issu du behaviorisme – dont l'appellation remonte, comme on le sait aux travaux bien connus de Watson sur le conditionnement classique – le terme compétence a été très populaire aux Etats-Unis dans les années 1970 à 1980, pour gagner ensuite les autres pays. L'approche par les compétences a repris de la vigueur en France dans les années 1991 avec la loi sur le bilan de compétences, dans le champ du travail. Faut-il se réjouir du glissement de ce terme dans le champ de la parentalité ? Être parent devient-il un métier ? Ne suffit-il pas d'être un parent suffisamment bon comme aimait à le dire Winnicott ? C'est en interrogeant ce glissement du terme compétence, du champ du travail au champ de la famille, que nous y verrons un peu plus clair.*

– La compétence, un concept révélateur d'un contexte de crise de la famille

*Dans le champ du travail, la compétence émerge dans un contexte de crise, de chômage particulièrement difficile. L'insertion des jeunes pose problème, les ruptures professionnelles des aînés également. Dans ce contexte, l'approche par les compétences appréhende l'insertion professionnelle comme relevant principalement de l'individu. C'est à lui et sur lui que repose l'issue positive ou négative de l'insertion, indépendamment du marché du travail. L'usage de la compétence s'inscrit dans une logique individuelle de traitement de la crise. L'individu est le seul responsable, c'est à lui de réussir sa trajectoire et sa vie ; c'est à lui de faire preuve de compétences plurielles. L'ère du taylorisme a montré ses limites. À la spécialisation, la monovalence, et l'atomisation du travail succèdent l'enrichissement des tâches, une valorisation de l'implication au travail et de la mobilité, d'où l'idée qu'il n'existe pas une compétence mais des compétences. Le terme se conjugue désormais au pluriel. En période de crise du salariat, le salarié se doit désormais d'être autonome, responsable, dynamique, impliqué, polyvalent, bref doté de compétences multiples s'il veut s'en sortir. La compétence correspond donc à une nouvelle gestion de la crise (Brangier, E. ; Tarquinio, C. (1998).*

*Le glissement de la notion de compétence dans le champ de la famille ne serait-il pas du même registre ? Nous posons l'hypothèse qu'il existe des similarités entre les deux champs. La famille est aujourd'hui dite incertaine (Roussel, 1989). L'État s'inquiète du taux des divorces (43 %) et de ses possibles effets sur les*

*enfants. Beaucoup pensent qu'il existe une crise de la famille et que celle-ci risque de créer une horde de « sauvages ». On parle aisément de parents démissionnaires, faillibles, sans interroger le contexte global de la société et le contexte de l'éducation des enfants, notamment celui de la crise de l'école. D'où la tentation de désigner des responsables sinon des coupables et d'en appeler aux compétences parentales comme issue possible à cette crise. Le recours au vocable « compétences parentales » traduit donc une tentative d'individualiser les problèmes éducatifs.*

Dans le champ professionnel, le salarié a ou non un portefeuille de compétences qui le rend compétitif. Dans le champ familial, la trajectoire de l'enfant ne dépendra-t-elle que du portefeuille de compétences parentales de ses parents ? Dans le domaine du travail, l'usage de la compétence s'inscrit dans une logique individuelle de traitement de la crise salariale. Dans le champ de la famille, l'usage de la compétence s'inscrira-t-elle dans une logique individuelle de traitement de la crise de l'éducation ? Du parent incompetent, nous passons au parent compétent, mais n'est-ce pas le même visage de l'évaluation qui se profile, sous des habits plus neufs ? Tel Janus aux deux visages, la compétence n'est-elle pas seulement le retournement du même ? L'histoire nous le dira.

Par ces questions, nous abordons là les risques et les dérives du terme compétences parentales. Ce nouveau vocable confirme la thèse du glissement vers le parentalisme que nous avons signalé. Autre nouveauté, allant dans la confirmation de cette hypothèse, la mesure désormais possible du « temps parental ».

### ***La mesure du temps parental***

A l'époque du familialisme, on mesure le temps domestique et la répartition de ce temps entre les hommes et les femmes. Rappelons que c'est en 1947 que la revue *Population*, publie le tout premier budget temps des femmes. Mais il n'est à l'époque pas question de mesurer celui des hommes, l'idée n'est pas même évoquée. Il faudra attendre les années 1970 pour que l'INSEE se préoccupe de mesurer la répartition de la charge domestique au sein du couple, et l'année 2007 pour la publication d'un livre sur l'injustice ménagère par François de Singly. Mais jusqu'en 1999, il s'agit bien de mesure du temps domestique, c'est-à-dire d'un temps familial, dont les enfants ne sont pas le seul centre. La prise en charge des enfants, c'est à dire les soins donnés aux nourrissons, la garde des enfants, la surveillance de leurs devoirs et leçons quand ils sont scolarisés, la participation à leurs jeux intérieurs et extérieurs, les promenades et les sorties avec eux, fait l'objet d'une mesure en 1999. Ce temps, qui jusqu'à présent était un temps dilué dans le temps domestique, devient une catégorie entière d'analyse, lors de l'enquête du groupe division familiale du travail du laboratoire Matisse (CNRS). Décompter le temps parental, c'est introduire une comparaison possible avec les autres temps (le temps de travail, le temps personnel...). Mais c'est aussi identifier comment se fait la répartition suivant les sexes et les milieux sociaux. « On peut ainsi contribuer à la construction de la parentalité dans tous les domaines, non seulement comme catégorie du droit, mais aussi comme catégorie de temps et catégorie de travail. » (Barrère-Maurisson, 2004) L'ensemble des tâches parentales représente en moyenne 39 heures 17mn par semaine, un temps décomposé comme suit : le temps de sociabilité parentale est de 19 h 56 mn ; le temps parental domestique de 10 h 12 mn ; le temps parental-taxi de 5 h 20 mn ; le temps parental scolaire de 3 h 49 mn. « La norme de temps parental total (l'ensemble de toutes les tâches parentales) équivaut donc à peu près à l'unité de temps de travail. Cependant, ce temps concerne les deux parents,

puisque certaines tâches font l'objet d'un partage entre le père et la mère. » Si les pères consacrent plus de temps au temps personnel et au temps professionnel, les mères se retrouvent davantage sur le temps domestique et sur le temps parental. Ainsi, quand on parle de parentalité, est-il nécessaire de préciser qui fait quoi. Là où un homme actif passe 8 % de son temps au parental, une femme active y consacra 12 % du sien. Active à temps partiel, la mère consacra 13 % au temps parental, le temps domestique venant grignoter le temps professionnel libéré. L'enfant n'est pas toujours directement gagnant des aménagements de la vie professionnelle de son parent. Pour une inactive le temps parental sera de 18 %. Ces chiffres sont importants pour qui veut définir une politique familiale, et mesurer le temps gagné du seul point de vue des enfants. La parentalité, c'est aussi cela, cet équilibre sans cesse recherché, sans cesse remanié, subi ou choisi, entre la vie professionnelle, personnelle, maternelle ou paternelle.

Ces deux exemples, l'évaluation des compétences parentales, la mesure du temps parental, pourraient être complétés par l'analyse d'autres outils présents sur le terrain, comme les jeux de l'oie de la parentalité que nous avons découvert en Belgique et en France. Ces jeux sont présentés comme des outils stimulant la pensée réflexive des parents mais ils sont aussi des outils pédagogiques plus ou moins normatifs et modélisants. L'objet est peu banal, il s'agit d'un jeu de l'oie de la parentalité, mais un jeu sans prison, sans puits profond dans lequel tomber, ce qui ne veut pas dire sans « bons points » et « bonnes réponses » notamment pour le jeu français. L'animateur est censé répéter qu'il n'y a pas qu'une seule solution au problème posé, mais tout dans la construction du jeu dément cette information de principe. Le titre donné à ce jeu de l'oie est « parents en jeu », un titre que ne manqueraient pas de commenter les psychanalystes qui savent que l'inconscient se moque de l'orthographe (« parents enjeu »). Le plateau de jeu est constitué de 36 cartes divisées en cinq thèmes (cartes de couleur différente) : violence, cohérence, respect, communication, autorité. Le choix de ces valeurs montre une première approche normative qui tranche avec l'approche belge qui parlait de « relations intrafamiliales, de relations avec l'extérieur ». Là, des valeurs sont choisies et nommées comme centrales. Le jeu est dit pédagogique et décline pour l'animateur chacun des thèmes. Ainsi, le thème autorité doit respecter dix principes : poser des interdits dans l'intérêt de l'enfant ; faire respecter les règles dans la vie de famille ; garder une force tranquille ; élever la voix ; être un modèle ; donner des limites ; se faire obéir par ses enfants ; établir une relation de confiance ; estimer être le plus fort ; donner une responsabilité. Le manuel du parfait parent se retrouve dans chaque thématique, et l'on retrouve dans la facture des termes employés la pédagogie active des professionnels.

## **Bibliographie Catherine Sellenet**

### **1- Ouvrages**

- Sellenet, C et Bouve, C (2011). Confier son enfant. L'univers des assistantes maternelles. Autrement, Paris
- Sellenet, C (2010) Loin des yeux, loin du cœur. Maintenir les liens dans la séparation. Belin
- Sellenet, C. (2009). Souffrances dans l'adoption. De Boeck
- Sellenet, C. (2007). La parentalité décryptée, pertinence et dérives d'un concept. Paris, L'Harmattan.
- Sellenet, C. ; David, D., Thomère, C. (2007). La médiation familiale. Paris, Belin.
- Sellenet, C (2006). Nuovi papà, bravi papà, Editions Fabbri, Roma. Edition italienne du livre les pères vont bien.
- Sellenet, C (2006). L'enfance en danger. « Ils n'ont rien vu » ? Belin
- Sellenet, C (2006). Le parrainage de proximité pour enfants. L'Harmattan
- Sellenet, C (2006). Les assistantes maternelles, de la garde à l'accueil éducatif, L'Harmattan
- Sellenet, C (2005). Les pères vont bien. Flammarion
- Sellenet, C (2004). Silence... on parle ! Animer des groupes de paroles de parents. L'Harmattan
- Sellenet, C. Marinopoulos, S. Vallée F. (2003). Moïse, Œdipe et Superman, de l'abandon à l'adoption. Fayard
- Sellenet, C (2003). Assistantes maternelles, qui êtes-vous ? TPMA Pros-pages
- Sellenet, C. (2002). Les puéricultrices au cœur de l'enfance. Hommes et perspectives
- Sellenet, C. (2001). Avoir mal et faire mal. Approche des violences en famille et en institution. Hommes et perspectives, collection Pharos. 180 p.
- Cébula, Jc (sous la direction). Sellenet, C. Berrhuel, J. Escots, S. (2000). Guide de l'accueil familial. Dunod. 454 p.
- Sellenet, C (1997). La résistance ouvrière démantelée. L'Harmattan. Collection logiques sociales. 252 p.

### **2- Directions d'ouvrages (DO)**

- Sellenet C. (2010) L'évaluation en protection de l'enfance. Paris, L'Harmattan
- Sellenet C. (2009) Du point de rencontre aux visites médiatisées. Liens et séparations. Paris, L'Harmattan
- Sellenet, C (2007). Les Pères en débat. Erès.
- Sellenet, C (2006). Direction du dossier Adoption, rêve et réalités in Le journal des professionnels de l'enfance. N° 39/2006, p 24-67.
- Sellenet, C (2008), Les représentations de l'adoption dans les livres pour enfants. La documentation française (à paraître)



## **Le devenir parent : crise affective et processus psychique -**

A l'arrivée d'un enfant, la famille vit une crise utile et nécessaire, qui va lui permettre de grandir et de s'enrichir pour renforcer son identité et sa personnalité. Mais cette crise, avec ses espoirs et sa formidable promesse d'évolution, se vit avec plus ou moins de sérénité suivant la souplesse de chacun et la capacité à s'adapter aux changements. Des antécédents familiaux souffrants et non élaborés peuvent entraver la réorganisation des liens et parfois cette crise est au contraire destructrice. C'est alors une période souffrante qui risque de mettre en péril les liens conjugaux et familiaux<sup>5</sup>.

### **Un grand réaménagement psychique pendant la grossesse et après la naissance**

La venue d'un enfant n'est pas seulement une naissance physique ; c'est aussi une naissance psychique et une véritable métamorphose pour le couple qui doit procéder à toutes sortes de réaménagements essentiels. Préparer la venue de l'enfant et l'inscrire dans la lignée des générations demande de réorganiser son monde intérieur et extérieur. Devenir parent ? « En 9 mois, on a tout juste le temps de s'y préparer » souligne une femme enceinte. Cette grande transformation, qui commence pendant la grossesse, prend la forme d'un double mouvement : déconstruire pour mieux reconstruire<sup>6</sup>. Pour pouvoir construire leur nouvelle famille, la mère et le père vont se relier au terreau des générations précédentes. Ils vont se tourner vers leur propre petite enfance. Ce « voyage psychique » est nécessaire pour préparer doucement la venue de l'enfant. Pour décrire cette odyssée, souvenons-nous du voyage de Télémaque dans l'Odyssée d'Homère, qui, avant de construire sa famille, part à la découverte de la destinée de son père. La déesse Athéna lui dit « Pars à la recherche de ton père, traverse la mer... et lorsque tu auras achevé ton voyage, il ne faudra plus te livrer aux choses infantiles, car tu n'en auras plus l'âge... et tu pourras construire alors ta nouvelle demeure ». J'appelle « complexe de Télémaque »<sup>7</sup> ce processus qui structure la psyché du futur parent pendant la grossesse. Dans un premier mouvement régressif, il retourne vers son passé, retrouve ses racines et s'y relie afin de mieux s'en séparer dans un deuxième mouvement progressif et constructif.

---

<sup>5</sup> Darchis E., (2006) « Construire une famille » in Premières années, premiers liens, chez Nathan

<sup>6</sup> Decherf G. et Darchis E., (2005), *Crises familiales : violence et reconstruction*. In Press

<sup>7</sup> Cf. Article de C. Vincent « L'odyssée intérieure de la grossesse » paru le 09.06.04 dans le journal « Le Monde » sur les travaux d'Élisabeth Darchis.

## L'aventure régressive de la grossesse : un voyage au fond de soi

Le premier mouvement est un « voyage régressif » dans des retrouvailles avec l'époque la plus ancienne, la plus archaïque de la petite enfance. La situation fusionnelle du groupe mère-bébé en gestation, « cette foule à deux » dit Freud, accélère cette régression. La femme enceinte, propulsée biologiquement dans le mélange corporel avec son bébé, décrit souvent ce vécu de symbiose comme celui du tout début de la vie où « moi et milieu » sont confondus. Dans cette régression, le futur parent peut partir à la recherche de l'enfant qu'il a été ou qu'il aurait voulu être : « Je repense beaucoup à ma mère... et à moi petit ». Des événements touchants et surprenants ou parfois oubliés sont évoqués : « Ah ! bon, tu étais en froid avec ta mère quand je suis né ? » Des albums photos ressortent ainsi que des histoires d'ancêtres oubliés. Dans ce retrait narcissique la femme ne s'intéresse qu'à elle-même en rêvant son enfance et son enfant à venir. Elle désinvestit la réalité extérieure en se coupant du monde comme une belle au bois dormant<sup>8</sup>. Le psychanalyste, D.W. Winnicott (1949)<sup>9</sup> compare ce processus à une « folie normale... une fugue, un état de dissociation, un épisode schizoïde... » La mère est à la fois le bébé de ses parents et le bébé attendu, avec un désir d'être maternée, un besoin d'être contenue : « moi, ma mère et le bébé nous sommes comme des poupées russes, je me cocoone (ou je me fais cocooner) ». Ces retrouvailles se révèlent dans le besoin d'être maternée ou dans les fameuses envies : « j'ai envie de fraises, de lait ». Le « moi bébé » de la femme enceinte fait des « caprices », la rend exigeante ou imprévisible : « en ce moment, je fais des achats inconsidérés », « mon besoin de tendresse est un puits sans fond ». De nos jours, le suivi précoce de la grossesse et les échographies favorisent l'investissement rapide du bébé et conduisent encore plus vite aux retrouvailles avec l'enfance.

Mais bien souvent, c'est tout le groupe familial qui régresse en recherchant les plaisirs et les bénéfiques narcissiques de cette période. Chez l'homme, c'est parfois plus à bas bruit que cela fonctionne, mais ce travail souterrain n'en est pas moins présent ; comme en témoigne par exemple le syndrome de la couvade paternelle<sup>10</sup>. Le futur père régresse auprès de sa femme qui devient mère. Attiré par la relation fusionnelle, il participe à la tendresse conjugale en aimant aussi se faire chouchouter et câliner par sa femme ou ses parents dont il se rapproche généralement. L'identification à son propre père l'incite souvent à s'activer et à prendre des responsabilités, mais il aime aussi se souvenir avec nostalgie de l'insouciance de l'enfance ou partir à la recherche de ses racines. Il subit parfois des transformations corporelles, des variations de poids, des nausées ou des maux de ventre. Il fait des rêves nouveaux ou profite des bénéfiques de ces symptômes quand ils sont pris en considération par l'entourage.

Les grands-parents sont aussi pleins d'émotions devant leur enfant qui devient parent et leurs souvenirs remontent. La fratrie présente également des comportements régressifs : les aînés font de nouveau pipi au lit, sucent le pouce qu'ils avaient délaissé ou cherchent une proximité avec la mère de façon capricieuse ou exigeante.

---

<sup>8</sup> Darchis E. (2002) « Si la maternité m'était contée : Fantômes autour du berceau » *Imaginaire de la violence, Inconscient et Imaginaire* N° 4, Esprit du temps.

<sup>9</sup> Winnicott D.W. (1949) *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Payot.

<sup>10</sup> La couvade décrit la coutume d'un rituel de paternité dans certaines sociétés anciennes. De nos jours le syndrome de la couvade est repéré dans l'état psychosomatique (troubles intestinaux, prise de poids...) ou psychologique d'un homme qui reçoit le traitement habituellement réservé à la femme enceinte ou accouchée.



L'entourage est souvent happé dans cet univers et les professionnels de la petite enfance connaissent bien l'écoute importante et les enveloppements nécessaires à certaines femmes enceintes.

La régression tournée vers soi favorise paradoxalement l'ouverture à l'autre. Elle prépare la rencontre en profondeur et la communication intime avec le bébé. Ce travail qui consiste à revisiter sa propre enfance est aussi accentué par le fait que les défenses habituelles se relâchent (« levée du refoulement »). Le futur parent livre sans résistances des aspects intimes et profonds. « C'est un rêve, il faudra bien se réveiller à la fin pour en sortir » nous dit une femme enceinte. « Je suis sur un petit nuage » ajoute un futur père. Le psychanalyste D. Anzieu avance que « le groupe est un rêve » lorsque les membres d'un groupe partagent le sentiment de ne faire qu'un dans « l'illusion d'un corps commun idéal »<sup>11</sup>. Cette idéalisation du groupe est une défense qui soutient le parent contre les différentes angoisses normales de la grossesse et lui permet de les organiser. En effet avec la brusque ouverture de l'inconscient et l'accès soudain à des réminiscences de l'enfance, ce moment est vécu parfois comme une période de grand danger. La perspective de transformation mobilise des angoisses comme la peur de changer, la peur de l'avenir et de la nouveauté : « Pourvu que mon bébé soit en bonne santé, serais-je une bonne mère, l'accouchement se passera-t-il bien !... » Ce qui expose la femme enceinte au retour des angoisses fondamentales d'anéantissement ou de destruction, d'abandon ou de dévalorisation, de séparation ou d'enfermement... « Enlevez-moi ça de mon ventre, j'étouffe ». Cette aventure est plus ou moins anxieuse, dans le sens où pour chaque parent, l'enfance a toujours ses points sensibles (l'enfance parfaite n'existant pas et heureusement). Mais les émotions fortes témoignent, néanmoins, de ses retrouvailles avec l'enfance et de cette crise nécessaire qui fait partie du cheminement.

### ***Le voyage psychique constructif et progressif du devenir parent***

Dans un deuxième mouvement de maturation, constructif, le sujet part à la recherche de ce qu'est un parent ; il retrouve les parents qu'il a eus, recherche ceux qu'il aurait voulu avoir, pour se construire dans la différenciation, une identité de nouveau parent. L'homme protégera d'abord sa femme, et sera prêt à accueillir l'enfant au sortir de la mère, pour l'accompagner dans ses besoins d'autonomie. La mère qui a écouté ses propres besoins primaires pendant la grossesse, pourra, par exemple, s'identifier à une mère secourable et dévouée face à un bébé dépendant. La revisitation des genres s'actualise ici : « je serais une mère... un père », et permettra l'accueil d'un bébé différencié : fille ou garçon.

*Les places conjugales sont réaménagées dans la construction d'un nouveau groupe. Le conjoint est désormais perçu également comme parent, et cette nouvelle situation crée parfois une véritable crise conjugale. Les parents sont situés aussi comme grands-parents, la constellation familiale et l'ordre des générations sont réorganisés. Chacun dans le couple s' imagine comme parent dans la permission implicite qu'il reçoit de son père et de sa mère : « Je suis fière de toi ma fille, je sais que tu te débrouilleras bien », « Vous verrez les enfants apportent beaucoup de bonheur ». Ces moments sont aussi*

---

<sup>11</sup> Anzieu D. (1984) *Le groupe et l'inconscient - L'imaginaire groupal*, Dunod.

*l'occasion de réajuster le lien avec ses propres parents, parfois dans une crise familiale nécessaire. Généralement on se rapproche « j'ai encore besoin de vos conseils » « notre enfant aura de bons grands-parents », ou bien c'est une mise à distance, voire une rupture pour éloigner un lien trop confus, fusionnel ou étouffant : « ma mère voulait prendre ma place ».*

*Le jeune parent est propulsé d'un cran dans les générations : « Je pense retenir quelques aspects de l'éducation de mes parents, mais je serai différent sur d'autres points » Cette crise de mutation permet au nouveau parent de naître avec la venue de l'enfant. La capacité à supporter la perte de son enfance, de s'en séparer et d'être seul face à sa famille d'origine, permet de rêver à la nouvelle famille en la différenciant de l'ancienne famille, ce qui renforce la différence entre les générations.*

Les futurs parents préparent aussi le nid qui abritera la nouvelle famille. La maison est le support physique des changements intérieurs que vit chacun des deux parents. Les préparatifs vont en s'accroissant à mesure que la naissance approche soulignant l'urgence d'être prêt matériellement mais aussi psychologiquement. La demeure est vécue comme une « deuxième peau »<sup>12</sup> à l'image d'une enveloppe parentale et familiale, qui contiendra le bébé et la nouvelle famille.

Pour la construction de cette maison psychique souvent idéalisée, les futurs parents recherchent confusément la façon dont ils ont été eux même enveloppés et éduqués dans leur famille et dans « la maison de leur enfance »<sup>13</sup>, elle-même imprégnée par les générations précédentes. Quand celles-ci ont rempli leurs fonctions de soutien et d'aide à l'individuation et quand elles ont suffisamment nourri le sentiment de sécurité, elles permettent l'identification à des modèles familiaux bienveillants et sereins. Les bonnes expériences passées ressortent alors sous la forme de représentations et de fantasmes du style : « nid douillet », « agrandissement », « propreté et lumière », « attente et bonheur » ou encore « moi qui aime bien sortir d'habitude, j'ai envie de rester chez moi pour me coconner ; mon mari me chouchoute aussi quand il rentre » ; « on a envie d'une maison idéale pour notre bébé, que tout soit beau et propre », « il est bien dans sa petite maison, comme dans une caverne ». Le futur père prépare une deuxième enveloppe, une autre matrice, plus matérielle : la recherche de sécurité financière par exemple ou l'aménagement de la chambre du bébé. Il assure ainsi la fonction de celui qui accueille : « Quand je touche le ventre de ma femme, je sens le bébé qui bouge ; il frappe à la porte pour sortir ». Des comportements nouveaux pendant cette attente peuvent aller jusqu'à la bizarrerie, sans forcément être inquiétants. Ils signalent cette réorganisation interne nécessaire à la construction de la parenté.

## **Une possible naissance psychique dans la construction des liens**

La crise de réaménagement psychique qui a eu lieu dès la grossesse rend possible la rencontre entre les parents et le bébé dans les jours qui suivent la naissance. Le berceau familial symbolique, préparé pendant la gestation, va s'ouvrir pour accueillir l'enfant et permettre au père et à la mère de devenir parents. Classiquement la construction du lien maman-bébé s'organise dès les premiers jours, en traversant trois stades nécessaires et

---

<sup>12</sup> Anzieu D. (1985), *Le moi peau*, Dunod.

<sup>13</sup> Eiguer A. (2004), *L'inconscient de la maison*, Dunod.

structurants<sup>14</sup> : l'adoption, l'adaptation, la sécurisation. L'accompagnement des couples m'a appris que le jeune père franchit aussi ces étapes, mais parfois plus lentement.

### ***Adopter bébé et s'adopter parent : une rencontre possible***

Le premier stade de cette grande aventure est celui de la rencontre des parents et du bébé dans la réalité. C'est la phase nécessaire « d'adoption psychique » qui passe par la prise en compte du bébé réel, différent du bébé imaginaire. Après la naissance le parent a rendez-vous avec un autre que soi, un autre à connaître. Le nouveau-né est un inconnu, pourtant si proche, que sa familiarité peut bouleverser. On observe qu'il faut souvent un temps, généralement quelques heures, pour se relier symboliquement à ce bébé, pour le reconnaître dans sa réalité extérieure, pour réaliser que " cet étranger est le mien". Le regard s'attarde et « s'aimante » sur l'enfant ; on passe du cordon ombilical au cordon psychique pour intégrer cette présence singulière et étonnante : « C'était un inconnu et on met enfin un visage dessus ». Souvent, on n'arrive pas à y croire immédiatement : « Je n'arrivais pas à réaliser ; ce petit bébé était pour moi un étranger. Je me demandais ce qu'il faisait là ». « C'est encore plus beau que dans mon imagination ! J'ai du mal à y croire, ce n'est pas possible... C'est bizarre, "ça" c'était dans mon ventre ?... » Un père ajoute « C'est étonnant, c'est tout neuf et cela vient de si loin », « On est fou de joie ; on était deux, nous voilà trois. » Dans les yeux parentaux, on peut lire la nouveauté, l'émerveillement, la fascination, la découverte, avec parfois de l'étonnement, de la sidération ou même un bref rejet : « Ne le mettez pas sur mon ventre tout de suite » Ce rejet, s'il reste fugace n'est pas anormal, car il peut venir de la nouveauté qui d'un seul coup trouble ou angoisse. Ces premiers contacts visuels sont aussi une véritable mise en place, dans la réalité, de l'identité de parent. La prise de conscience se produit parfois comme un déclic : « C'est devant la glace, avec le bébé dans les bras, que j'ai réalisé que j'étais vraiment mère de mon bébé. »

Progressivement, le parent va consolider le lien qui le relie au bébé réel. Quand le travail de différenciation des générations a été préparé dès la grossesse, le bébé s'inscrit dans la filiation qui est à la fois continuité et séparation. Il actualise la différence entre la famille ancienne et la nouvelle. On se penche sur cet étranger pour le rattacher à la famille et en rechercher les ressemblances ou les différences : « Oh ! il ressemble au grand-père », « Il a le même nez que son frère ». Le père « adopte » parfois plus tardivement son bébé : « Quand cet étranger est rentré à la maison à la sortie de la maternité, j'ai eu un sentiment bizarre ; là, j'ai réalisé que j'étais père. »

La proximité entre le bébé et ses parents favorise la construction de l'attachement et évoque « le phénomène d'empreinte » étudié chez les animaux.

### ***Deuxième étape : répondre et s'adapter au bébé***

*Le deuxième stade est une étape d'adaptation où le parent va tenter d'entrer dans son nouveau rôle et faire en tant que parent. Pour la mère, qui est en principe en maternité 24 heures sur 24 avec son bébé, cette période se déroule en général du deuxième au quatrième jour. Il s'agit pour elle d'acquérir, en tâtonnant, expérience et compétence, pour s'ajuster à son bébé immature. On observe que la passivité du bébé incite le parent à l'action. Il devient protecteur et nourricier. Dans ce processus, la mère prend*

---

<sup>14</sup> Darchis E., (2000) « J1-J6 : Comment naît la rencontre dans les six premiers jours de la vie » in *Dialogue : L'art de tisser les liens*, N° 147, Revue de l'AFCCC.

*conscience avec acuité de ses nouvelles responsabilités. Elle tente de percevoir des signaux clairs pour trouver les meilleures réponses aux besoins de l'enfant. Mais s'occuper de bébé ne correspond pas toujours à l'image idéale qu'elle s'est construite pendant la grossesse. Et dans ces moments intenses, elle peut craindre de ne pas être à la hauteur de sa nouvelle tâche. C'est encore une crise, celle du baby blues qui signe un processus qui va organiser la relation.*

*Ces temps qui suivent la naissance sont chargés de grandes émotions. Parfois désarmées devant les pleurs du bébé, qui n'ont pas encore de sens pour elles, et bouleversées par cette nouvelle responsabilité, certaines jeunes mamans se sentent envahies par la sensation de ne rien connaître. Le moindre petit écart avec la mère parfaite qu'elles voudraient être peut les dévaloriser, les déprimer passagèrement : « Je ne suis pas à la hauteur, je n'y arriverai pas, je suis nulle ». La larme à l'œil et à fleur de peau, des petits riens peuvent les faire craquer ou les conduire de la tristesse à l'excitation joyeuse. Le terrain hormonal en déséquilibre accentue encore cet état d'hypersensibilité et de vulnérabilité : « Je pleure pour un rien ». Plus d'une femme sur deux semble éprouver cette sensation et l'exprime plus ou moins fortement. Cette belle étape du baby blues, différente de la dépression post-natale, est une véritable petite déprime passagère de quelques heures, où la mère va devoir faire le deuil de la mère parfaite et de la relation fusionnelle idéale, pour devenir simplement une mère relativement adéquate et heureuse.*

À ce stade, il est normal de tâtonner, d'hésiter ou de douter. On fait de petites erreurs, on se sent maladroite, on flotte un peu, on a l'impression de fonctionner au ralenti. Cet état « d'attention anxieuse » que la mère développe auprès de son bébé dans un lien étroit et fusionnel, organise sa sensibilité de mère et engage la construction de l'attachement avec son enfant. Toute cette adaptation demande souplesse et liberté par rapport aux représentations qu'elle s'était construite antérieurement de sa propre enfance. C'est la crise réorganisatrice et le travail de renoncement déjà entamés au cours de la grossesse qui facilitent l'adaptation.

Les spécialistes de la périnatalité sont souvent rassurés lorsque la femme exprime un

baby blues, puis s'en dégage. C'est souvent la confirmation que la mère développera un

bel attachement et qu'il n'y aura pas de véritable dépression postnatale par la suite.

Le rôle du père est important, à ce stade. Il a une fonction de soutien, il rassure la mère sur la qualité des soins qu'elle prodigue à son nouveau-né. Moins vite propulsé dans les besoins immédiats du bébé, il relativise la demande de l'enfant et aide sa femme à trouver des limites : « Mais tu te débrouilles très bien. » Ce nouveau rôle de protection de la dyade mère-bébé, si important, lui procure des bénéfices narcissiques non négligeables : « Sans lui, je craquais » ! Peut-être traverse-t-il, lui aussi, une petite phase de baby blues. Au sortir de cette crise pleine de réaménagements, l'équilibre entre le conjugal et le parental se mettra en place progressivement.

### ***Troisième étape : sécurisation et ajustement des relations parents bébé***

Au troisième stade, parent et bébé s'ajustent. Si les conditions sont favorables, la mère se dégage alors de son hypersensibilité anxieuse et de son vécu d'incompétence. Aux cinquième et sixième jours, elle sait davantage interpréter le comportement de son bébé,

et a réussi à renoncer à son idéal de mère parfaite : elle peut s'adapter à la nouvelle situation et se sentir rassurée.

C'est en principe la sortie du baby blues. Le bébé semble dire que tout va bien. Son bien être confirme petit à petit, la justesse du comportement maternel. Il a repris du poids, s'apaise, se détend, sourit et s'endort en exprimant un bien être qui valorise et sécurise la mère. Elle prend plaisir à nourrir, babiller, câliner, s'étonner, prévoir. Elle reste attentionnée, mais dans une plus forte sérénité.

*Elle perçoit progressivement ses limites à la compréhension de son enfant : « On fait ce qu'on peut, mais on ne peut pas tout comprendre ». La petite insécurité restante est supportable, ainsi que les ambivalences envers le bébé. À cette étape, une certaine concordance entre les rythmes de l'enfant et ceux de la mère s'est installée, ce qui permet une organisation dans un investissement réciproque. Désormais, des repères renforcent l'attachement positif. La présence du bébé à la naissance avait « fait la mère », puis en répondant aux appels, celle-ci se découvre « mère active suffisamment bonne ». Elle est en mesure d'oublier les tremblements des premiers jours pour ne retenir que quelques images, des moments forts qui personnalisent l'arrivée de bébé. Les deux êtres se sont modelés en façonnant leur relation dans les interactions et les échanges.<sup>15</sup>*

*La fonction paternelle a aidé la mère à se dégager du désir de combler totalement l'enfant. Une famille est née, une nouvelle histoire s'est construite dans la réalité. La mère se projette comme fonctionnant avec son partenaire qu'elle positionne comme père dans la réalité. Un véritable attachement est installé ; il va accompagner à vie parents et enfant. Père, mère, conjoint, fratrie, grands-parents : tout le monde prend sa place dans la nouvelle organisation. Ce bébé semble avoir changé la vie et les modes de fonctionnement de la famille<sup>16</sup>.*

### **Crises difficiles ou insolubles : le devenir parent malmené ou impossible...**

Lorsque l'homme ou la femme ne sont pas en mesure d'entrer dans la crise nécessaire à la construction d'une nouvelle famille, ils vont essayer d'éviter souvent inconsciemment de devenir parent. Cela peut se traduire par des interruptions volontaires de grossesse renouvelées, des fausses couches réitérées, des stérilités psychogènes inexplicables. Si malgré tout ce type de personne attend un enfant, il lui sera sans doute difficile d'effectuer le voyage à la recherche du passé pour réaménager ce dont il a hérité des générations précédentes. Dans ce cas, le couple peut connaître des difficultés pendant la grossesse<sup>17</sup> qui vont le détourner de cette réorganisation psychique essentielle.

La rencontre et la construction des liens parents-bébé risquent alors de présenter des souffrances importantes car les parents ne peuvent ni adopter leur bébé, ni s'adapter à lui.

*Nous allons voir comment trois voyages psychiques difficiles débouchent sur trois organisations familiales différentes. Dans ces « études de cas », les parents en souffrance se dégagent difficilement de la crise périnatale car ils maintiennent des liens*

---

<sup>15</sup> Darchis E. (2001) « L'établissement du lien mère- bébé (J1/J6) » in *Les dossiers de l'obstétrique* N° 302

<sup>16</sup> Darchis E., (2002), *Ce bébé qui change votre vie.* (2 tomes) Fleurus

<sup>17</sup> Darchis E. (2000) « L'instauration de la parentalité et ses avatars » in *Les blessures de filiation : Le Divan familial* N° 6, In Press.

*défensifs pour se protéger souvent au détriment de leur famille. Il faut savoir cependant, que cette période sensible aux réaménagements est particulièrement accessible aux soins psychiques et à la prévention si nécessaire.*

### **Le voyage blanc et le difficile lien de filiation : indifférence ou étrangeté**

J'ai nommé « voyage blanc », le blocage du mouvement régressif passager qui permet au parent de retrouver son passé et d'effectuer le travail psychique nécessaire à sa réorganisation.

Par crainte de revenir sur les souffrances ou les traumatismes anciens, le futur parent ne peut ni rêver de son enfance, ni se penser comme parent, ni imaginer l'enfant à venir. Rien de nouveau ne paraît se mettre en place, et l'homme comme la femme semblent traverser « une grossesse psychiquement blanche » : « Je crois que je n'ai pas réalisé, nous n'avons rien vu passer, rien vu venir », « nous n'avons pas eu le temps d'y penser ». Dans ces situations, aucun souvenir ne remonte à la surface et il y a peu de modifications des comportements : « Je n'avais rien préparé, j'ai oublié pendant la grossesse », « je n'ai pas de souvenirs de mon enfance ». Ces voyages blancs se rencontrent souvent lors de maternités précoces, tardives ou surprises, dans des projets d'accouchement sous X ou des placements d'enfants, dans des grossesses déniées ou dans les cas d'abandon par le futur père laissant sa femme débordée et déprimée.

Les inquiétudes et les angoisses sont déplacées ou polarisées sur des événements apparemment sans rapport ou très éloignés de la maternité (ennuis professionnels, dispute familiale, soucis financiers, conflits procéduriers, accidents, deuil intense ...). Parfois c'est le couple qui oublie l'enfant dans des fonctionnements de couple anti-famille, en restant sur des modes de vie de jeunes (comme les sorties de boîtes de nuit fréquentes ou l'abandonisme de l'enfant).

*Le parent peu disponible se détourne de l'enfant qui peut rester un petit étranger pendant longtemps : « Quand mes enfants ne sont pas sous mes yeux, c'est comme s'ils n'existaient plus », « C'est seulement quand mon enfant m'a appelé maman, vers un an, que j'ai vraiment pris conscience de ma maternité ». La réalité du lien avec l'enfant n'est pas intégrée et peut aller jusqu'à l'oubli de son existence. « Le soir je réalisais que j'avais un bébé confié à la voisine et que j'avais oublié de le récupérer » nous dit une jeune maman qui avait perdu sa propre mère à trois ans.*

Il est quelquefois difficile aussi de se construire une identité de parent : « Je me perds dans mon bébé et je ne me reconnais plus » ; « Quand je me regarde dans la glace, je vois un bébé » ; « Je ne sais plus qui je suis ; j'ai peur de devenir folle ». Le père, de son côté, peut prendre de la distance ou être ébranlé psychiquement, lui aussi : « Il ne me ressemble pas, c'est un faux bébé, je ne suis pas son père. »

Ce bébé inconnu peut devenir angoissant et bizarre et provoquer des sentiments d'étrangeté allant jusqu'à la peur panique. « Qu'est ce que cette chose ? »

Dans ces situations exceptionnelles, la survenue de l'enfant fait ressurgir des traumatismes non digérés et non transformés, enfouis dans l'inconscient et qui provoquent le retour d'images terrorisantes : « Ce bébé n'est pas le mien, c'est un extra terrestre ». La naissance peut entraîner le parent vers des irréalités ou des délires passagers qu'on appelle décompensations, bouffées délirantes ou psychoses puerpérales. Ainsi prise de panique, une jeune femme voulait sauter par la fenêtre avec son nouveau-né, persuadée qu'on allait le lui voler. Des séances de thérapie familiale lui ont permis de retrouver la réalité de son histoire. Elle avait été « raptée » par son père à la naissance et emmenée à l'étranger loin de sa mère pendant 20 ans.

Les équipes des maternités, de PMI, etc. peuvent par leur présence et leur écoute aider les parents qui le souhaitent à se dégager de ces crises en donnant sens à ce qu'ils

vivent. Démarrée dès la grossesse ou proposée à la naissance, la thérapie familiale psychanalytique peut aussi offrir à ces familles éclatées ou malmenées, une contenance sécurisante. Au cours de la thérapie les parents effectuent le voyage qu'ils n'avaient pu réaliser tous seuls. Ils en éprouvent un immense soulagement mais ils le vivent aussi comme un grand bouleversement, à l'image d'un raz de marée ou d'une tempête psychique : « Mon enfance est remontée comme des bulles à la surface et cela crevait comme des abcès. » De nos jours, la prévention a pratiquement fait disparaître ces états psychiques perturbés. Dans la maternité où je travaille (plus de 2000 accouchements par an)<sup>18</sup> il n'y a pratiquement plus de psychoses puerpérales depuis les années 1990.

### **Le parent vit son bébé comme identique à soi dans la confusion**

*À l'opposé du précédent fonctionnement qui tient le bébé à distance, il existe ici une trop grande proximité. L'enfant à venir est pensé plus ou moins consciemment, comme une « bouée de sauvetage ». Dans ce voyage narcissique et confusionnel, les futurs parents totalement comblés par la grossesse ne peuvent quitter ce plaisir régressif et ne se préparent pas à être à l'écoute de l'enfant à venir. Le renoncement qui ouvre la place au bébé est impossible. Restés trop proches de leur souffrance infantile, ils fonctionnent souvent sur un mode immature. L'arrivée de l'enfant, qui leur semble trop familier et connu depuis toujours, prolonge leur moi-bébé qui reste à soigner.*

*Ces maternités peuvent se rencontrer, par exemple, chez des sujets fragiles narcissiquement et qui veulent réparer des vécus d'enfance. Orphelins ou ayant vécu des séparations déchirantes, ils deviennent à leur tour très tôt « parents » et veulent donner à l'autre pour se donner à soi-même. Mais en fait, ils ne construisent pas véritablement une nouvelle famille. Le parent reste longtemps confondu avec ce bébé qui est du même et ne représente que lui-même. Il fonctionne dans une famille anti couple. La mère peut ainsi s'accaparer l'enfant pour elle toute seule. Dans certains cas c'est le père qui écarte la mère en la dévalorisant. L'enfant n'a pas d'existence propre et il reste un bébé imaginaire. Plutôt que fusionnel, on peut dire que le lien est confusionnel et adhésif étroit. La mère colle continuellement son bébé contre son ventre comme un fœtus non né. Il semble disparaître dans ses bras et reste enfermé, étouffé psychiquement. Elle n'a pas besoin de l'adopter dans sa nouveauté : « Je le connais depuis toujours, même avant la grossesse. Je comprenais déjà les cauchemars qu'il faisait dans mon ventre ; ce sont les mêmes que j'avais en étant bébé ». Il semble qu'il n'y a ni découverte, ni besoin de faire connaissance. Dès les premières heures qui suivent la naissance, la mère s'occupe tout naturellement de son premier bébé comme si elle était douée et compétente depuis toujours, sans phase d'adoption, ni d'adaptation. Dans cet état de passion, elle a du mal à supporter toute expression d'un besoin ou d'un mal-être, car les pleurs racontent pour elle une souffrance catastrophique : « Il ne veut pas qu'on lui change ses couches alors on attend le soir pour le faire quand il dort. » Parfois, il peut aussi exister une rupture des liens et une oscillation vers le lien blanc : « Si vous me croyez incapable, prenez-le et je ne veux plus en entendre parler ».*

*Ces situations sont souvent les plus difficiles à repérer car le trouble relationnel est masqué dans les premiers temps, par le lien étroit et trop fusionnel, qui est en fait un lien confusionnel avec bébé. Et la grossesse n'a généralement pas présenté de troubles significatifs, ni d'appels à l'aide soutenu.*

La prise en charge du groupe familial en thérapie familiale psychanalytique peut accompagner la construction des places de chacun. Si les parents sont valorisés et rassurés sur leurs compétences, qui sont réelles, ils pourront progressivement être en sécurité et heureux de découvrir, de comprendre les besoins du bébé. Parler pour

---

<sup>18</sup> Hôpital Louis Mourier à Colombes (92) AP/HP- CHU Bichat Beaujon, Service du Prof. L. Mandelbrot

l'enfant, lui donner la parole, peut être une aide précieuse à la différenciation : « Ta maman s'occupe très bien de toi, mais quand tu pleures beaucoup, on croit que tu as faim ; peut-être veux-tu nous dire autre chose ? » - « Ah ! oui, j'ai toujours peur qu'elle meure de faim, ma propre mère était très angoissée car sa petite sœur est morte suite à l'anorexie du nourrisson ». Le parent peut ainsi retrouver les angoisses anciennes trans-générationnelles qui envahissaient ses liens avec son bébé, et mettre en route la crise réorganisatrice aboutissant à la différenciation entre lui et son enfant.

### **Le voyage houleux et la tempête psychique : lutte contre la dépression post-natale**

*Citons, pour terminer, le voyage houleux qui transforme parfois la grossesse en véritable tempête psychique. Le voyage régressif vers le passé est entrepris mais il a du mal à aboutir car la transformation est difficile. Le parent a retrouvé ses racines, et il rencontrera effectivement son bébé comme un être différent ; mais de lourdes projections rendent encore la situation inquiétante ou angoissante. Débordé par les angoisses de perte, les doutes, les inquiétudes ou la dévalorisation, le futur parent peut présenter des symptômes bruyants et des mal-être profonds : cauchemars et insomnies, nervosité et hypersensibilité excessives, angoisses et dépressions, troubles psychosomatiques importants (malaises, vertiges, vomissements, étouffements, etc.) « Je dois renoncer, je ne serais jamais à la hauteur », « C'est sûr, nous allons en mourir » « J'ai peur de perdre mon bébé » Les conflits mal gérés de l'enfance, les frustrations insupportables, les angoisses de séparations ou les culpabilités reviennent hanter le monde imaginaire très riche de la grossesse. L'aide de l'entourage, un soutien psychologique, le suivi du couple dès la grossesse, pourront aider les futurs parents à dépasser leurs souffrances et reprendre le fil du voyage de différenciation entre le passé et le présent.*

Si ces vécus ne sont pas élaborés pendant la grossesse, ils peuvent se prolonger dans la relation avec l'enfant. Pour échapper à l'angoisse ou à la dépression, le parent tente quelquefois de maintenir à tout prix, l'image du parent idéal et parfait pendant de nombreux jours ou semaines après la naissance. La mère veut rester dans l'illusion de combler totalement son bébé. Elle interprète souvent les pleurs comme une détresse ou une accusation qu'il faut effacer et elle peut passer son temps à vouloir répondre, consoler, apaiser jusqu'à se sacrifier totalement, ce qui renforce l'appel exigeant du bébé. La mère résiste à traverser le baby blues. En fait, elle lutte bien souvent contre la dépression. Si le bébé se plie aux désirs parentaux, il devient un bébé idéal. Il fait ce qu'il peut pour coller aux besoins des parents et se « parentalise » très tôt pour les soutenir : « Je t'aime très fort maman et je serai toujours gentille ». Mais cette position est souvent intenable à long terme, car l'enfant fait des écarts pour exprimer ses véritables besoins.

Dans des cas plutôt rares, les parents perçoivent progressivement l'enfant comme un persécuteur empêchant la réalisation du bonheur familial : « Malgré tous mes soins, il continue à pleurer, pour m'embêter. C'est un mauvais bébé. »

La mère parfaite peut prendre toute la place auprès de l'enfant et écarter le père souvent dénigré qui se défend mal et petit à petit laisse le terrain. La crise conjugale qui en découle peut conduire à la séparation.



*Toutes ces difficultés entraînent souvent une grande fatigue et la vulnérabilité de certains bébés renforce aussi la défaillance du parent débordé. Si la sécurité ne revient pas, le parent s'achemine vers la dépression post-natale maternelle dans les semaines et les mois qui suivent la naissance. Le père inadéquat, jaloux ou fragile, peut accentuer cette crise ou s'enfoncer lui-même dans la dépression paternelle<sup>19</sup> post-natale.*

Là aussi un accompagnement spécialisé est souvent nécessaire, dès les premiers temps qui suivent la naissance si le soutien n'a pas été suffisant pendant la grossesse.

### ***Prévention de la parentalité confuse en périnatalité pour la naissance de la famille***

Lorsque les retrouvailles avec l'héritage psychique sont difficiles, voire impossibles, le groupe familial se défend contre le retour de traumatismes qu'il ne peut pas ou ne sait pas élaborer. Il lutte contre ces angoisses archaïques intolérables, en se maintenant dans l'immobilité, l'indifférenciation et la confusion des générations. Cette non transformation conduit à ce qu'avec G. Decherf, nous avons nommé : « la parentalité confuse »<sup>20</sup> qui menace d'aliéner les nouveaux liens familiaux. L'histoire des générations précédentes se télescope avec la réalité actuelle. Le bébé réel est confondu avec le moi-bébé du parent. Celui-ci trop occupé à traiter ses anciennes détresses, qui demeurent en lui, ne peut pas être disponible pour son enfant.

Cette confusion amènera son lot de maltraitances ou de carences, de dépressions ou de culpabilité. La parentalité confuse concerne au moins trois générations et remonte aux défaillances des anciennes configurations familiales : abandon, séparation traumatique, deuil pathologique, dépendance, emprise perverse.

Citons le cas de Chantal qui reste de longs jours, immobile et recroquevillée dans sa chambre en position de fœtus pendant sa grossesse. Sa maison est comme une peau trouée, à l'image de la protection parentale défaillante de son enfance. Dans ses cauchemars, elle sent son ventre qui éclate en lambeaux et elle doit rabattre les pans de sa peau pour contenir le bébé. Elle s'enferme dans le noir, volets clos, redoutant l'arrivée d'un bébé prématuré et elle ne se sent bien à la maison que si elle colmate toutes les ouvertures. Son compagnon, angoissé, a pris le parti de s'éloigner souvent de la maison en la laissant seule. Une thérapie familiale psychanalytique entreprise dès la grossesse a permis aux deux partenaires de retrouver des deuils anciens et des séparations traumatiques non élaborés puis de s'en dégager. Ils ont pu ainsi accéder à la parentalité et construire un foyer satisfaisant<sup>21</sup>

En résumé, lors d'odyssées familiales perturbées, le soutien aux futurs parents est d'une remarquable efficacité pendant la période périnatale car elle est particulièrement sensible aux changements.

*Un mot valorisant, une présence encourageante de l'entourage, ou l'aide fugace des professionnels de la périnatalité peuvent quelquefois suffire. Après la sortie de la maternité le relais peut être assuré par les professionnels de la petite enfance, PMI, maisons vertes, etc. Mais parfois une aide spécialisée est nécessaire. Orientés dès la grossesse ou après la naissance vers une consultation de thérapie familiale psychanalytique, les futurs parents, contenus par un cadre sécurisant, pourront*

---

<sup>19</sup> Darchis E., (2002) «Le blues du père » in *Les troubles psychiques précoces du post partum*, N°46, sous la direction de C. Guillaumont, Collection Mille et un bébés, Erès

<sup>20</sup> Decherf G. Darchis E., (2000), *Aspects cliniques de la fonction paternelle/Télémaque à la recherche du père*, in Rivage « La fonction paternelle » n°12, Groupe haut-normand de pédopsychiatrie, Rouen

<sup>21</sup> Darchis E. (1999), « Maison et parentalité : faire son nid » in *le Divan familial* N° 3, In Press

*réaménager les éléments de leur histoire personnelle ou familiale et éviter les conflits conjugaux, la dépression ou la maltraitance.*<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> Decherf G. Darchis E. Knéra L., (2003), *Souffrances dans la famille*, In Press

# Elisabeth DARCHIS

## BIOGRAPHIE

Psychologue clinicienne (Paris X-1972 et Paris V-1973), Psychanalyste.

Thérapeute de couple psychanalytique (AFCCC), Conseillère conjugale (MFPF), Thérapeute familiale psychanalytique (STFPFIF).

Membre de la STFPFIF (Ex Présidente 2008 à 2011), la SFTFP (Bureau), l'AIPCF (Coordinatrice du conseil scientifique), la SFPPG, la Marcé, la WAIHM, la Société Abraham et Torok (Secrétaire du bureau), l'AFCCC, l'AFED (Ex Vice présidente), l'APCE 92 (Présidente du CODECO-APCE 92), SOS Femmes alternatives (CA), SAH...

Formatrice, superviseur et psychodramatiste à la STFPFIF et à la STFPNPC.

Enseignante à Paris X Ouest Nanterre (chargée d'un séminaire sur périnatalité et famille au Master 2) et Paris VII Diderot Jussieu (Responsable pédagogique du DU : Approche psychanalytique groupale et familiale)

Psychologue du premier foyer de femmes battues Flora Tristan en 1978

Et psychologue pendant 30 ans à l'AP/HP en maternité et néonatalogie à L. Mourier Colombes (92700). Spécialiste de la psychanalyse familiale périnatale.

Exerce en cabinet libéral Bois Colombes-92270 Tel/0680629907 [darchiselisabeth@orange.fr](mailto:darchiselisabeth@orange.fr)

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles

- (1986) DARCHIS E. « **La relation précoce** » in *Journal des psychologues*, n°38
- (1987) DARCHIS E. « **Retour de la mémoire dans la relation mère bébé** » in *Journal des psychologues*
- (1988) DARCHIS E, C MAMY, S MIMOUN, J NICOLAS, F LEVESQUE, « **La période périnatale : temps privilégié pour la prévention en santé mentale** », *Contraception Fertilité- Sexualité*, Volume 16, n°4.
- (1991) DARCHIS E. « **Violence conjugale : à la mémoire d'une histoire...** » Mémoire pour la formation de thérapeute de couple à l'AFCCC
- (1992) DARCHIS E. « **Les premières relations : un grand travail d'ajustement réciproque** » in *Journal des psychologues*, Juin 1992, N°98
- (1995) DARCHIS avec L. VALDES, M. PORTLIS, C. OLIVIER « **L'enfant aux urgences** » Revue Champ psychosomatique
- (1997) DARCHIS E. ENGELMANN P. **La collaboration d'un service d'obstétrique avec l'Unité d'hospitalisation mère-bébé.** In Recueil des Interventions au Colloque de l'ASERPE - Grand amphitheâtre de la Sorbonne/ Paris. Montesson.
- (1999) DARCHIS E. « **Maison et parentalité : faire son nid** » Intervention au colloque de la SFTFP en 1998 et publication in *Le Divan familial N°3 : La maison familiale*, Paris, Editions In Press.
- (1999) DARCHIS E. MORISSEAU L. « **Collaboration maternité et pédopsychiatrie pour la prévention des décompensations maternelles et de la maltraitance infantile** » *Actes des interventions de la 4ème journée européenne des Unités d'hospitalisation mère bébé en psychiatrie.* Strasbourg, 5 juin 1999.
- (2000) DARCHIS E. « **J1-J6 : Comment naît la rencontre dans les six premiers jours de la vie** » *Dialogue AFCCC : Bébé, parents, professionnels, L'art de tisser les liens*, N° 147, eres
- (2000) DARCHIS E. « **L'instauration de la parentalité et ses avatars** » in *Le Divan familial N° 5, Les blessures de filiation*, Paris, in Press Editions
- (2000) DARCHIS E « **Une naissance au bout du fil** », *Actes de la journée des psychologues de l'AP/HP Paris*, Juin 2000.
- (2000) DARCHIS E., DECHERF G. « **Aspects cliniques de la fonction paternelle à différentes périodes de la vie. Télémaque à la recherche du père** » Intervention (1999) au Groupe Haut Normand de Pédopsychiatrie. Publication *Rivage N°9*, Rouen.
- (2000) DARCHIS E. « **L'établissement du lien mère/bébé** » in *Actes du colloque des sages femmes de Paris*, Paris.

- 7/2000 DARCHIS E. « **Prévention des décompensations maternelles** » Colloque de Montréal, Abstract in *Devenir*
- (2001) DARCHIS E. « **Le blues du père** » in « *Les troubles psychiques précoces du post partum* », sous la direction de C GUILLAUMOT, Mille et un bébés, érès
- (2001) DARCHIS E. « **Les modifications des comportements au cours de la grossesse** » in *Les dossiers de l'obstétrique N° 291*, Février 2001.
- (2001) DARCHIS E. « **Si la maternité m'était contée : fantasme autour des berceaux** » in *Imaginaire de la violence, Imaginaire et Inconscient*, N° 4, Paris, Editions L'Esprit du temps
- (2001) DARCHIS E. « **La construction du lien parent/bébé prématuré ou parentalité prématurée** » in *Le Journal des Professionnels de l'Enfance*, N°11 (juin)
- (2002) DARCHIS E. « **Etablissement du lien mère-bébé dans les premiers jours après la naissance** » in *Les dossiers de l'obstétrique n°302*, Paris
- (2003) DARCHIS E. « **Aux sources de l'intimité** » Intervention au colloque STFPPIF publiée in *Le Divan familial N°11 : L'intime et le privé dans la famille*, Paris, In Press.
- (2004) DARCHIS E. « **La naissance de la famille en périnatalité et ses aléas confusionnels** » in *Sciences de l'homme et société, Cultures en mouvement : Les familles en changements*, N° 66, Antibes
- (2004) DARCHIS E. « **Tempête psychique en post natal** » *Actes des journées de formation médicale des sages femmes, sous la direction de MF Lemétayer-Dartois* Clinique universitaire- Baudelocque, AP/HP.
- (2004) DARCHIS E. « **Bébés monstrueux en gestation** » in *Imaginaire et Inconscient*, Paris, Editions L'Esprit du temps (2004)
- (2004) DARCHIS E. « **Prévention familiale en périnatalité** » Intervention à Avignon et publication dans l'ouvrage « *Prévention précoce, parentalité et périnatalité* » sous la direction de M. DUGNAT, Editions Erès
- (2005) DARCHIS E. « **Pérégrination du fantôme en périnatalité : un aspect du transgénérationnel** » Intervention au colloque de la SFTFP en mai 2004, Paris « Les métamorphoses familiales » Publication in *Le Divan familial n° 15*, Paris, In Press.
- (2005) DARCHIS E. « **Tempêtes psychique en périnatalité : Psychopathologie du devenir mère** » in *Les dossiers de l'obstétrique*, n°344, décembre 2005, Paris.
- (2006) DARCHIS E. « **Inscriptions corporelles : une saga familiale traumatique** » Intervention au colloque STFPF à Lille en 2005 et publication in *Le Divan familial N°16 : Jeu et créativité*, Paris, In Press.
- (2006) DARCHIS E. « **Rêves et cauchemars en périnatalité** » Intervention publiée dans l'ouvrage collectif de l'Association Abraham et Torok sous la direction de C. Nachin chez l'Harmattan « *Psychoanalyse, Histoire et Poésie* »
- (2006) DARCHIS E. « **Les liens familiaux tyranniques dans les contes de fées** » in « *Amour, Haine et tyrannie familiale* » de DECHERF G., DARCHIS E, AM BLANCHARD, In Press, Paris
- (2006) DARCHIS E. et G DECHERF « **Violence parentale et menace d'implosion psychique** » in « *Amour, Haine et tyrannie familiale* » de DECHERF G., DARCHIS E, AM BLANCHARD, In Press, Paris
- (2006) DARCHIS E. « **La mémoire dans la peau : Tatouages et traumatismes familiaux** » in la Revue « *Enfance et psy : Les tatouages* », éditions érès
- (2006) DARCHIS E. « **Crises et réaménagements en périnatalité** » in « *Premières années, premiers liens* » sous la direction de V Lumbroso et E Contini – Nathan. Réédition en 2010 chez deboeck, Bruxelles.
- (2007) DARCHIS E. « **La part des ancêtres dans le déni de grossesse** » Intervention au 2<sup>ème</sup> congrès international de thérapie familiale de l'AIPCF à Montréal et publication in *Le Divan Familial n° 18 « Familles en quête d'auteurs »* In Press
- (2007) DARCHIS E. « **Accouchement sous X et adoption : la part du transgénérationnel** » in *Dialogue Revue de l'AFCCC « Adoption : de l'événement au processus »*, N° 177, éditions érès

- (2009) DARCHIS E. « **La reconnaissance en périnatalité et ses aléas dans les psychoses puerpérales** » in *Le Divan Familial N°22*, «Liens premiers et de filiation » In press
- (2009) DARCHIS E. **Le voyage psychique en périnatalité : quelques aspects de la thérapie familiale psychanalytique périnatale.** Revue de psychiatrie française N°39: Famille, force ou menace, sous la direction Serge Tisseron, Paris.
- (2009) DARCHIS E. **Déni de grossesse et transgénérationnel**, in Actes du 1<sup>er</sup> colloque français sur le déni de grossesse à Toulouse, sous la direction du Dr. F. Navarro, Editions Universitaires du Sud.
- (2010) DARCHIS E. **Figures du double et du différent en périnatalité** in Dossiers *Double(s)* proposé par M.Barraco et F. Bécar, *Dialogue N°189*, Revue de l'AFCCC, érès.
- (2010) DARCHIS E. **Violence périnatale dans la parentalité confuse** in *RPPG, N° 55*, *Violence dans les groupes, les familles et les institutions*, Revue de la SFPPG. Editions érès.
- (2010) DARCHIS E. avec J. Beillant, M. Boutron, AC. Duvert, M. Gavard, M. Zanin. **Corps familial souffrant et deuils pathologiques** à partir du film Un conte de Noel, in *Divan N° 25 Familles à corps et à cris*. In PRESS
- (2011) « **A peau et à corps perdus en périnatalité** » in *RPPG, N°57*, *Mise en jeu et enjeu du corps*, Revue de la SFPPG. Editions érès.
- (2012) A paraître DARCHIS E. « **Paradoxalité et oscillation maniaco-dépressive pour la survie psychique en périnatalité**» in *Dialogue N° 195*, Editions érès.
- (2012) A paraître : DARCHIS E. **A l'écoute du groupe familial ancestral en périnatalité** in Ouvrage sous la direction de Michel Dugnat, érès.
- (2012) A paraître : DARCHIS E. **La part du générationnel dans le déni de grossesse** in Ouvrage sous la direction de Benoit Bayle, érès.

### **Livres grand public E. DARCHIS**

- (2002). « **Ce bébé qui change votre vie** » Coll. Métier de parents, Fleurus. E. DARCHIS  
Tome 1 : **Le temps d'avant la naissance** Préface Serge Tisseron  
Tome 2 : **Les premiers mois en famille** Préface Gérard Decherf
- (2008) « **100% Parents, 100% Couple – Quand le couple devient famille...** » DARCHIS E. avec la journaliste AUFFREY M., Milan
- (2008) «**Séparation, j'en parle avec mon enfant** » DARCHIS E, DECHERF G, Nathan. Réédition en Turquie : Ayrılık Parçalanmış Ailede Çocuk; Çocukla İletişim Apollon Yayıncılık
- (2009) « **Frères et sœurs, j'en parle avec mon enfant** » DARCHIS E, DARCHIS JP Nathan. Réédité en Italie: Fratelli e sorelle tra complicità e rivalità et Turquie: Ayrılık Parçalanmış Ailede Çocuk; Çocukla İletişim Apollon Yayıncılık

### **Ouvrages professionnels collectifs**

- (2003) DECHERF G., DARCHIS E., KNERA L., « **Souffrances dans la famille- Thérapies familiales psychanalytiques d'aujourd'hui** », In Press, Paris (épuisé en 2007)  
Deuxième édition : avril 2008
- (2005) DECHERF G., DARCHIS E. **Les crises familiales, violence et reconstruction**, In Press, Paris
- (2006) DECHERF G., DARCHIS E, AM BLANCHARD, « **Amour, Haine et tyrannie familiale**» In Press, Paris (automne)
- (2006) Participation à « **La grande encyclopédie des parents et de la famille** » Fleurus
- (2007) E. DARCHIS, Membre du Comité de rédaction de la Revue SFTFP « *Le Divan Familial* » depuis le N° 18, In Press

### **Dans le journal « Le Monde » Rubrique AUJOURD'HUI PSYCHOLOGIE**

- **Les pères aussi ont le « baby blues** » Article de Catherine Vincent sur un écrit d'Elisabeth Darchis. Paru dans l'édition du 19.01.03
- « **L'odyssée intérieure de la grossesse** » Article de Catherine Vincent sur les travaux d'Elisabeth Darchis. Paru dans l'édition du 09.06.04

- « **Trop tôt sorti du nid : Très souvent, la mère se sent responsable et coupable** » Interview d'Elisabeth Darchis par Catherine Vincent. 05.01.05
- Chargée de la Rubrique Périnatalité, in le Journal des Professionnels de la Petite Enfance : depuis Septembre 2011 N°72 « **Pourquoi des envies pendant la grossesse ?** »

**Responsable d'une rubrique Périnatalité in Le journal des professionnels de l'ENFANCE,**

- (2011sept-oct), **Pourquoi des envies pendant la grossesse,** in N°72, TPMA
- (2011 nov-déc), **Désir de fille ou garçon?,** in N°73, TPMA
- (2012 janv-fév), **S'il te plait, apprivoises moi...,** in N°74, TPMA
- (2012 mars-avril) **D'où viennent les bébés ?,** in N°75, TPMA
- (2012 mai juin) **L'échographie : regard dans un lieu étrange et sacré?,** in N°76, TPMA
- (2012 juillet aout) « **Je veux un petit frère...** » in N°77, TPMA
- (2012 sept oct) « **La grand parentalité...** » in N°78, TPMA

-Nombreux **articles** dans les magazines grand public  
et **interventions** à la TV ou à la radio

2012